



Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle Aquaculture du 18 juin 2026

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Aquaculture du 18 juin 2026
Responsable de la préparation du document	Bertrand Hoc et Katleen Simon
Date de publication	25/08/2026
Validé par	Chargé de mission et participants de l'AS
Annexes	Annexe I : ensemble des présentations

I. Liste des participants

Producteurs

Bay	Thierry	BQF
Clément	Jean-Marie	Pisciculture Clément
Clip	Frank	Pisciculture de Battefer
Coninck	Florent	Pisciculture d'Annevoie
Elleboudt	Benjamin	Ferme des 3 moutons
Gillet	Angélique	Pisciculture de Pêchonfontaine
Godfriaux	Elisabette	Pisciculture du ris des pré
Godfriaux	Guy	Pisciculture du ris des pré
Goeminne	Gert-Jan	BQF
Habran	Dominique	Fourneau marchand
Habran	Gregory	Fourneau marchand
Henry	Fred	Pisciculture de Wallonie
Hubert	Nicolas	Pisciculture de Mirwart
Javaux	Pierre	Pisciculture de Rossart
Lieffrig	Francois	Pisciculture de la Galette
Mathonet	Olivier	Pisciculture Mathonet
Nemery	Laurent	Pisciculture du petit moulin
Schonbrodt	Alain	Pisciculture de la Wamme
Schonbrodt	Cécile	Pisciculture de la Wamme

Non producteurs

Anglicus	Aymeric	GxABT - Ulg - CRAU
Beucher	Guillaume	Echologia
Bossuyt	Jiri	ULG - UGERAA
Calitri	David	Calitri
Calitri	Matéo	Calitri
Collard	Arnaud	Uliège
Colson	Dylan	ULG - UGERAA
D'ans	Ines	Formation Aquaculteur



De Bolle	Martin	Formation Aquaculteur
De Wild	Bertrand	Formation Aquaculteur
Dehon	Marc	Formation Aquaponie
Delaunois	Philippe	SPW ARNE
Delhoule	Philippe	Formation Aquaculteur
Denis	Henri	Gabriel SA
Ducarme	Christian	Ancien -Socorpro
Dumonceau	Frédéric	Cabinet Dalcq
Hardy	Frédéric	HCC
Herben	Camille	GxABT - Ulg - CRAU
Hoc	Bertrand	SoCoPro
Hostyn	Pierre	Sciensano
Jean	Dimitry	Formation Aquaculteur
Jungbluth	Damien	HEPL
Keppenne	Mado	ULG
Lefébure	Emilie	AgriLabel
Libault	Arthur	GxABT - Ulg - CRAU
Maes	Noel	TerraCert
Maquet	Pierre	SPW ARNE-DQBEA
Minet	Vincent	IFAPME
Neus	Yvan	Consultant aquacole
Piersotte	Hadelin	Formation Aquaculteur
Pons	Catherine	FEAP
Rougeot	Carole	ULG - UGERAA
Simon	Katleen	SoCoPro
Sonny	Damien	profish-technology
Sottiaux	Benoit	Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique
Soulas	Olivier	Consultant aquacole
Sundar Raj	Rachel	SPW ARNE
Thomassen	Benoît	Ancien -Socorpro
Vander Elst	Xavier	Porteur de projet d'Aquaponie



II. Ordre du jour

Exposés et présentations

- Repenser et former à l'aquaponie par M. Guillaume Beucher (Echologia)
- Nouveau Label Qualité Plus : Truite artisanale affinée par Mme Émilie Lefebure (AgriLabel) et M. Pierre Maquet (SPW ARNE-DQBEA).
- Recherche appliquée et nouvelles opportunités en aquaculture par M. Dylan Colson (UGeRAA)
- Campagne promotionnelle 2026 de la filière -W)

Points d'attention

- Suivi sanitaire de la Filière aquacole wallonne par M. Arnaud Collard (ULiège).
- Fonds piscicole
- Programme européen FEAMPA par Mme. Rachel Sundar Raj (PwScP).
- FEAMPA SoCoPro

III. Introduction de l'Assemblée

Rappel des objectifs de l'Assemblée sectorielle organisée par le Collège des producteurs.

IV. Repenser et former à l'Aquaponie par M. Guillaume BEUCHER (Echologia)

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Guillaume BEUCHER se présente : il est ingénieur agronome de l'INA P-G (devenu AgroParisTech), il bénéficie de + de 20 ans d'expérience en aquaculture. Son parcours l'a conduit à travailler au Mexique sur la mangrove, en Australie sur les Ormeaux, à Madagascar sur la crevette, en Islande sur la salmoniculture, ainsi qu'en Suisse dans la gestion hôtelière. Par la suite, avec son associé et meilleur ami Vincent Brault, il a créé Echologia.

1^{er} contexte pour comprendre la suite de l'histoire

L'objectif initial était de développer un projet fondé sur les principes du développement durable, avec comme valeurs centrales l'enseignement, la pédagogie et l'accueil du public.

Le projet s'est implanté sur un site exceptionnel, marqué par plus de 150 années d'exploitation de la chaux. Depuis l'arrêt de cette activité en 1960, une biodiversité remarquable, ainsi qu'une importante ressource en eau se sont progressivement développées.

Le projet s'articule autour de quatre thématiques principales :

- l'eau ;
- l'écologie ;
- le patrimoine local ;
- l'humain.

Lors de son acquisition en 2010, le site était en état de ruine. D'importants travaux de réhabilitation ont été réalisés afin de le rendre accessible au public.

Aujourd'hui, le site accueille principalement des groupes scolaires, des familles, des mariages ainsi que des séminaires d'entreprise. Il constitue à la fois un lieu d'accueil proposant diverses activités, et un espace consacré à l'aquaponie, développée de manière informelle dès 2006, puis officiellement à partir de 2014.



À titre de rappel, l'aquaponie consiste à associer, dans un système fermé, l'élevage de poissons et la culture de plantes. Les déjections des poissons sont valorisées grâce à l'action de bactéries, qui les transforment en éléments assimilables par les végétaux. Ce système permet une double production, animale et végétale, tout en réduisant les besoins en eau, en espace, en intrants minéraux et en énergie.

Grâce à Echologia, un environnement particulièrement adapté au développement de l'aquaponie a ainsi été créé.

2^{ème} contexte : l'histoire de l'aquaponie, quand est-ce que ça a vraiment commencé ?..

L'aquaponie est apparue dans les années 1970 aux États-Unis, à travers différents travaux de recherche avant de connaître un développement commercial.

Par la suite, cette pratique s'est étendue à l'ensemble du monde anglophone, notamment aux États-Unis, au Canada anglophone et à l'Australie.

Depuis 2014, l'aquaponie connaît un essor très important à l'échelle mondiale.

La première et plus grande ferme aquaponique au monde, Superior Fresh, située aux États-Unis, a toutefois annoncé en 2025 l'arrêt de sa production végétale afin de se concentrer exclusivement sur l'élevage de poissons. Cette décision soulève des questions sur la viabilité de certains modèles économiques.

En France, les premières initiatives aquaponiques ont vu le jour dans les départements d'outre-mer à partir de 2014.

Actuellement, plus d'une quarantaine de fermes aquaponiques commerciales ont été créées en France, en parallèle d'un développement important des installations à vocation domestique.

Il apparaît que l'aquaponie demeure une technique relativement récente, tant à l'échelle mondiale qu'en France. Les modèles économiques restent fragiles, notamment parce que les premières exploitations se sont largement inspirées des modèles américains sans toujours les adapter aux réalités locales.

Les premières fermes françaises ont notamment reproduit les systèmes américains basés sur les radeaux flottants, puis les modèles australiens. Certains exploitants se sont ensuite orientés vers des approches plus récentes, notamment la sabloponie.

Un constat après une quinzaine d'années :

Parmi les trente premières fermes aquaponiques créées en France, la majorité étaient de petites structures de moins de 2 000 m². Elles disposaient de ressources humaines limitées et étaient souvent portées par des pionniers confrontés à de nombreuses difficultés techniques.

Aujourd'hui, parmi les quarante premières fermes créées depuis 2016 :

- une dizaine ont cessé leurs activités ;
- au moins une dizaine d'autres rencontrent d'importantes difficultés économiques.

Ces constats mettent en évidence des problèmes de rentabilité, et montrent que le modèle économique optimal n'a pas encore été pleinement identifié.

D'où vient le problème ?

L'une des principales causes réside dans la transposition directe des modèles américains et australiens au contexte français.



Ces modèles reposaient généralement sur l'élevage de tilapias ou de carpes sur salades.

Or, plusieurs difficultés sont rapidement apparues :

- les porteurs de projets français ne voulaient pas se limiter aux salades mais cultiver aussi des fruits, complexifiant ainsi le volet maraîcher ;
- le tilapia est interdit en France ;
- la carpe, bien qu'autorisée, ne rencontre qu'un faible intérêt auprès des consommateurs français.

Les consommateurs privilégient de manger de la truite.

Cependant, l'élevage de truites sous serre pose d'importantes difficultés, notamment en période estivale, en raison des températures élevées incompatibles avec les exigences de cette espèce.

La gestion thermique est donc devenue un enjeu majeur. Afin de s'adapter, de nombreuses fermes se sont tournées vers des espèces plus tolérantes aux températures élevées, telles que :

- le sandre ;
- la perche ;
- l'esturgeon.

Progressivement, des exploitations de plus grande taille et mieux adaptées au contexte français ont vu le jour.

Aujourd'hui, les difficultés ne concernent plus uniquement le choix des espèces. Elles portent également sur :

- Des problématiques de design ;
- Des systèmes de gestion ;
- L'adaptation aux marchés ;
- Les compétences des porteurs de projets.

3^{ème} contexte : Aquaponia, Showroom, R&D et école 100% dédié à l'aquaponie

Qui sont-ils ?

Avant tout, un Showroom, une vitrine de l'aquaponie.

L'activité a débuté en 2014 avec de très petites installations. Aujourd'hui, le site compte plus de 27 systèmes aquaponiques en fonctionnement, dont le plus important atteint environ 120 m² de surface de culture. Plus de 27 espèces de poissons y ont été testées.

Le site permet d'accueillir différents publics et de présenter concrètement l'aquaponie en design des systèmes aquaponiques.

Aquaponia est aujourd'hui un acteur reconnu en France dans le développement de la filière aquaponique. La structure participe activement à des projets liés à l'agriculture urbaine, au développement de l'aquaculture au sens large, ainsi qu'à l'organisation d'événements destinés à promouvoir l'aquaponie.

Depuis 2020, Aquaponia organise également le seul salon européen entièrement consacré à l'aquaponie.

L'édition 2026 se tiendra les 16 et 17 octobre et réunira près de 400 professionnels provenant de toute la France et de la francophonie.

En résumé, l'aquaponie fait émerger de nouveaux métiers qui nécessitent des compétences particulières : être aquaculteur, hydroculteur, physicien, gérer l'eau, gérer l'air, gérer une entreprise.

Face à ce constat, France Compétences a reconnu que l'aquaponie était un véritable nouveau métier et qu'il fallait le faire reconnaître en tant que tel.

Aquaponia a ainsi participé à la rédaction des référentiels de compétences de deux nouvelles professions :

- Opérateur technique en aquaponie ;
- Technicien supérieur en aquaponie.

Cette démarche vise à sécuriser les projets et à limiter les échecs liés au manque de compétences techniques et



de gestion.

La priorité a été donnée au développement de la formation de Technicien supérieur en aquaponie (TSA), reconnue par l'État français au niveau Bac +2. Cette formation permet aux futurs porteurs de projets d'acquérir les compétences nécessaires à la création et à la gestion d'une exploitation aquaponique.

À ce jour, cinq promotions ont déjà obtenu ce diplôme.

Les autres sujets sur lesquels ils travaillent à Aquaponia c'est le poisson.

Qu'est-ce qu'un poisson aquaponique ? Pourquoi cette question ?

Parce qu'il existe certaines pratiques consistant à acheter des poissons auprès de piscicultures conventionnelles, à les maintenir quelques jours dans un système aquaponique puis à les commercialiser comme poissons aquaponiques.

Selon lui, cette pratique pose question.

Aquaponia considère qu'un véritable poisson aquaponique est un poisson né et élevé au sein d'un système aquaponique.

Depuis 2017, la structure réalise l'écloserie de salmonidés en aquaponie. Quatre espèces de poissons y sont reproduites et élevées intégralement en système aquaponique.

Les reproductions sont désormais réalisées à partir de reproducteurs eux-mêmes issus de ce mode d'élevage. La structure travaille actuellement avec une cinquième génération de poissons élevés à 100 % en aquaponie.

Face aux défis liés au changement climatique et aux difficultés croissantes de l'élevage de la truite, Aquaponia s'intéresse également à d'autres espèces aquatiques.

Différents travaux sont notamment menés sur les écrevisses, le black-bass, la tanche et le mulot.

Par ailleurs, des collaborations sont développées avec plusieurs centres de recherche, notamment AgroParisTech.

Les recherches portent tant sur les espèces élevées que sur les mécanismes biologiques présents au sein des systèmes aquaponiques, en dehors des poissons-plantes-bactéries.

Conclusion : Aquaponia joue un rôle central de catalyseur pour la filière aquaponique française et francophone. L'aquaponie est une solution pertinente car si elle est bien faite, elle favorise :

- la consommation durable
- le marché local
- la qualité des produits
- La traçabilité des produits
- le bien-être animal

Il souligne également l'intérêt croissant du grand public pour l'aquaponie, mais attention sans formation, ça n'aboutira à rien, et la formation n'est pas si simple !

Questions/réponses

-Les formations sont-elles organisées en présentiel ?

-oui

- L'élevage de salmonidés sous serre exclut-il la possibilité d'utiliser des bassins extérieurs ?

-non, évidemment

- Avez-vous déjà eu des retours gustatifs sur le black-bass

- le black-bass n'a pas encore donné les résultats escomptés. Les deux premiers essais de reproduction ont été des échecs.

- La viabilité économique du projet repose-t-elle sur plusieurs activités périphériques ?



- la viabilité économique d'Echologia ne repose pas sur la production aquaponique.

L'activité est principalement structurée autour de deux pôles : l'accueil du public et la formation.

Le chiffre d'affaires est réparti approximativement pour moitié entre ces deux activités.

La production aquaponique sert davantage de vitrine, de support pédagogique et de plateforme technique que de source principale de revenus.

En revanche, les fermes accompagnées par Aquaponia ont bien pour vocation de commercialiser leurs productions de poissons et de végétaux.

-Combien de temps dure la formation

-elle dure 8,5 mois, très intensif, full aquaponie : pisciculture, système race, l'hydroculture, hydroponie, combinaison des deux et les différents modes et modalités, choix des espèces, des variétés de plantes,...

La formation comprend également quatre mois de stage obligatoire, que les apprenants peuvent réaliser dans le domaine de leur choix (poissons, plantes ou autres spécialisations).

-le diplôme est donc reconnu par l'état français ?

-oui, niveau bac + 2 reconnue par l'état et ça donne la capacité professionnelle agricole.

Ce qui permet aux porteurs de projet de s'installer directement après la formation.

V. Nouveau Label Qualité plus : truite artisanale affinée par Mme Emilie LEFEBURE et M. Pierre MAQUET

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Emilie LEFEBURE-> Présentation du nouveau label Qualité Plus : Truite artisanale affinée

Le label qualité Plus/Qualité différenciée est le système de qualité officiel développé par la Région wallonne, il repose sur le respect de 4 principes obligatoires :

- le caractère familial des exploitations agricoles
- la répartition équitable des marges et la garantie d'une plus-value significative pour l'agriculteur
- la relation équilibrée entre l'agriculteur et les attentes de la société
- l'exclusion des OGM

À cette liste s'ajoutent des caractéristiques de différenciation supplémentaires, définies en fonction de chaque démarche de qualité (voir la liste en page 109).

Étant donné qu'il s'agit d'un dispositif officiel dont la Région wallonne se porte garante, il est nécessaire de respecter plusieurs contraintes :

- rédiger et respecter un cahier des charges ;
- se soumettre à des contrôles réalisés par un organisme certificateur indépendant agréé ;

Cette démarche représente donc un engagement important de la part des producteurs.

Ces contraintes sont contrebalancées par des avantages tels que :

une augmentation de la compétitivité et une valeur ajoutée au produit, un droit exclusif sur la dénomination, l'accès à des fonds publics de promotion via l'Apaq-W et une aide à la participation des agriculteurs à des systèmes de qualité (remboursement par la Wallonie des frais de certification engagés par les producteurs).

La « Truite artisanale affinée » est un projet porté par les Aquaculteurs de Wallonie et est le résultat d'un travail mené conjointement par les Aquaculteurs de Wallonie, le Collège des Producteurs, le SPW et AgriLabel.



Les premières réflexions ont débuté en 2017.

Une étape importante a été franchie en 2024 lorsque la Région wallonne a octroyé une subvention aux Aquaculteurs de Wallonie afin de réaliser une étude expérimentale visant à quantifier l'impact de nutriments spécifiques sur la qualité nutritionnelle des truites produites.

La partie expérimentale d'élevage et de nutrition a été réalisée dans les élevages d'Alain Schonbroodt et d'Olivier Mathonet, tandis que les parties analytiques chimiques et traitements statistiques ont été réalisées par le Cétral de l'UCLouvain.

Les résultats de cette étude ont été implémentés dans la version du cahier des charges qui a été reconnue de qualité différenciée en avril 2026.

La motivation de cette démarche de qualité différenciée réside en 2 points :

- Le constat qu'il y avait une augmentation croissante de l'offre en truites importées à bas coût sur le marché belge, et une certaine confusion du consommateur qui ne sait plus faire la différence entre les produits locaux et importés. L'apparition d'une concurrence défavorisant les pisciculteurs wallons.

Les objectifs poursuivis étaient triples :

- mettre en valeur le savoir-faire et la qualité des productions des pisciculteurs wallons
- développer la notoriété des produits piscicoles wallons auprès des consommateurs, des distributeurs et de l'Horeca.
- améliorer la qualité nutritionnelle des truites et mieux valoriser les produits.

La démarche peut être résumée comme suit :

- la période d'affinage imposée est de minimum 35 jours
- des conditions de densité modérée, de renouvellement de l'eau et l'interdiction des systèmes RAS
- des conditions spécifiques au bien-être animal au niveau du transport, de l'affinage et du suivi lors de l'affinage
- la teneur en Oméga 3 des truites produites, grâce à une alimentation spécifique des animaux.

Les avantages concrets de cette démarche :

- avoir un argumentaire solide auprès des clients : qualité nutritionnelle prouvée, fraîcheur garantie sous 24 h
- utilisation de la dénomination « Truite artisanale affinée » et identification claire grâce au logo qui l'accompagne
- reconnaissance de la filière aquacole wallonne par rapport aux produits d'importation.

Les personnes intéressées par la démarche peuvent consulter le cahier de charge sur le site d'AgriLabel afin de connaître l'ensemble des critères de production à respecter pour intégrer la filière de qualité.

Ils doivent ensuite faire appel à l'organisme certificateur agréé (TERRACERT), afin de réaliser un audit initial ainsi qu'un audit annuel de suivi permettant de vérifier si la production respecte toujours les exigences du cahier des charges.

Pierre MAQUET -> Les aides à la participation des agriculteurs à des systèmes de qualité (APSQ)

L'objectif de ce soutien aux producteurs est de compenser les surcoûts liés à l'adhésion à un système de production de qualité.

En effet, durant les premières années, les producteurs doivent s'adapter au système de production en ayant en plus la charge de se faire certifier. À terme, les agriculteurs pourront compenser ces frais de certification via une plus-value du produit par rapport à une qualité conventionnelle.

Par ce système, la Wallonie souhaite que les producteurs développent des filières de qualité tout en les accompagnant pendant cette période de transition par le remboursement des frais de certification liés à ce système de qualité.



Ce système d'aide est régi au niveau européen et soumis au régime d'aides d'État, encadré par un Règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission (aides de minimis dans le secteur agricole).

Il est aussi intégré dans le Code wallon de l'agriculture et est régi par l'arrêté du Gouvernement Wallon du 23/12/2021.

Le système est précisé annuellement dans un arrêté ministériel listant les cahiers des charges éligibles et fixant les montants maximums qui seront remboursés. Ces montants sont actualisés par indexation sur base annuelle.

Comment faire pour accéder au système d'aide ?

1. Il faut être installé en Wallonie.
2. Il faut rentrer dans un cahier des charges de production qui est reconnu au niveau européen ou au niveau régional (= une filière de qualité reconnue par la Wallonie).
3. Il faut une identification administrative, c'est à dire un numéro de producteur et SIGEC.
4. Il est obligatoire de respecter intégralement le cahier des charges officiellement agréé.
5. Il faut se soumettre au contrôle de l'organisme de certificateur indépendant (TERRACERT).

À savoir : Il y a des interdictions de cumul d'aide et des restrictions :

Ces aides sont non cumulables avec les aides en agriculture biologique.

Il faut strictement respecter les règles de conditionnalité européenne.

La production de truites sous certification biologique n'a donc pas accès aux aides présentées dans cet exposé.

Systèmes de qualité éligibles et plafonds financiers

Les certifications européennes comprennent : AOP, IGP, STG et le BIO sous conditions ainsi que la certification régionale qui est la qualité différenciée et donc le cahier des charges que les Aquaculteurs de Wallonie ont développé.

Au niveau du soutien financier, l'aide consiste en un remboursement des frais de certification hors TVA que les pisciculteurs engagés paient annuellement à l'organisme certificateur, pour être reconnus comme producteurs de ce cahier des charges.

L'aide est plafonnée annuellement à 3.000 €.

Les étapes de la demande et gestion administrative

1. Il faut déposer une demande via Pac-on Web ou un formulaire papier, et être dans le système de qualité.
2. Il faut transmettre des justificatifs en envoyant la facture de l'organisme certificateur et la preuve de paiement.
3. L'administration (le SPW) vérifie le statut de l'agriculteur actif (SIGEC), sa localisation et le non-cumul des aides.
4. L'administration transmet la décision d'octroi et effectue le versement de l'aide sur le compte du demandeur.

Le timing et la chronologie d'une campagne annuelle

Le système a une périodicité annuelle et la demande doit donc être renouvelée !

1. Entre février et fin avril de l'année civile N, les producteurs introduisent une demande d'aide via Tax-on-Web ou via le formulaire papier. **Attention, il y a une échéance, une date limite de réception.**
2. La même année N, l'organisme certificateur vient sur l'exploitation vérifier qu'il y a bien respect du processus de fabrication et des critères et vous recevrez alors une facture.
3. En début d'année N+1, vous serez sollicité par le SPW pour fournir vos pièces justificatives (factures + preuve de paiement), il y aura ensuite une analyse de celles-ci.
4. En fin d'année N+1, le SPW envoie un courrier de notification et procède au paiement de l'aide qui rembourse les frais de certification.

Questions/réponses



- **Vous parlez de déclaration de superficie mais les pisciculteurs ne sont pas soumis à la PAC**
- Le SPW en est conscient, c'est la raison pour laquelle un formulaire papier est toujours disponible

- Pourquoi tout le système RAS est interdit ?

- Le promoteurs du projet précise que c'est son choix de rester sur rivière ou défendre les productions locales sur rivière par rapport aux produits d'importation qui étaient élevés en système de recirculation et autres, pour revenir sur une truite artisanale. Ce projet a commencé en 2014-2015.

- Les aides de minimis sont des aides ponctuelles limitées sur 3 exercices alors qu'ici on dirait que cette aide n'est pas limitée ?

- C'est la limite qui est calculée sur 3 exercices, annuellement c'est 3.000 € mais sur une période allant de 3 à 5 ans c'est maximum 10 000 €. Les aides (APSQ) ne sont cependant pas supposées être récurrentes sur le long terme.
- Un cahier des charges peut évoluer et le système de qualité différenciée tel qu'il est mis en place au niveau de la RW est soumis à évaluation tous les 3 ans. Le SPW vérifie si les objectifs sont atteints, et s'il n'y a pas de difficultés dans la mise en œuvre du cahier des charges. Si une nouvelle technologie apparaît et qu'un problème peut être résolu de manière plus simple, alors il est possible de l'intégrer au cahier des charges sous forme de révision.

- Qu'entend-on par période d'affinage supérieure à 35 jours ?

- Une présence de minimum 35 jours dans les bassins des exploitations avec nourrissage des animaux. Un jeûne des animaux est à réaliser à la fin de cette période.
- Les recherches ont démontré que cette période minimale de nourrissage, réalisée dans de bonnes conditions d'élevage et avec un aliment identifié, permet d'obtenir cette différenciation au niveau de la qualité nutritionnelle.
- Dans la pratique, certaines conditions d'élevage peuvent toutefois perturber le nourrissage. Par exemple, en cas de fortes pluies, celui-ci peut être suspendu. Il sera alors nécessaire de décaler la période de nourrissage. C'est pourquoi il est essentiel de nourrir les animaux dans de bonnes conditions pendant au moins 35 jours.

VI. Recherche appliquée et nouvelles opportunités en aquaculture par M. Dylan COLSON

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Dylan attaché de recherche à l'université de Liège dans le laboratoire d'Aquaculture de l'UGERAA, présente 2 projets. Le premier vient d'être soumis pour un financement FEAMPA, tandis que le second est en cours de développement. Il profite également de cette intervention pour faire le point sur l'évolution de leurs stations de recherche.

VannaWal

Le projet VannaWal s'inscrit dans la continuité du projet Wallicrevette en cours de réalisation, et consacré à l'élevage de *Penaeus vannamei*, crevettes à pattes blanches en Wallonie.

L'objectif global de ce projet est de développer la production de crevette en Wallonie. Après trois années de travail, les équipes disposent désormais de nombreux résultats, et d'une expérience significative acquise sur le terrain. Toutefois, plusieurs difficultés subsistent, notamment en matière de reproduction et de taux de survie. Les échanges menés avec d'autres producteurs européens de crevettes ont montré que ces problématiques ne sont pas propres à la Wallonie, mais concernent également d'autres exploitations situées en Europe.

Un nouveau projet a été déposé afin de valoriser les acquis du projet de Wallicrevette avec le nouveau projet VannaWal.

Les objectifs principaux de ce nouveau projet seront tout d'abord de travailler sur la domestication des géniteurs, pouvoir maîtriser la reproduction en RAS sans devoir importer des géniteurs d'Hawaï.

Ensuite, ils vont travailler sur l'utilisation des pro & pré-biotiques pour venir booster l'immunité des crevettes et



augmenter leur survie et leur croissance.

Et comme 3^{ème} objectif, ce sera de venir former et accompagner les jeunes entrepreneurs et producteurs qui veulent se lancer dans la crevette et ainsi gagner du temps dans leurs projets.

SaRecircule

Ils rédigent un projet sur l'amélioration de la résilience de la filière salmonicole Wallonne face au réchauffement de l'eau et à la diminution des ressources en eau disponible.

Ils veulent se concentrer sur des solutions adaptées au contexte aquacole wallon, c'est-à-dire via de faibles coûts d'investissements, une complexité technique réduite et des besoins énergétiques modérés.

Ce projet sera divisé sur 3 axes de travail :

a) Limitation du réchauffement de l'eau d'élevage (température)

Ils se concentrent sur les techniques d'ombrages en caractérisant au maximum la proportion de surface optimale ombragée sur le bassin, quels sont les matériaux les + performants pour gagner en température, quel est la hauteur optimale du dispositif à mettre en place, et quel est la résilience des différentes structures testées face aux intempéries.

L'intégration de panneaux photovoltaïques dans ces systèmes d'ombrages sera également étudiée.

Des essais combinant ombrages et brumisation sont également prévus.

L'objectif final est de valider les solutions les plus prometteuses et de les transférer vers des exploitations pilotes à plus grande échelle.

b) Maintien de la concentration en oxygène dissous

En parallèle des travaux sur la température, ils travailleront sur l'évaluation des différents moyens techniques avec de l'aération mécanique ou oxygène pur en fonction de la température de l'eau, du système d'ombrage et de la densité de poisson.

c) Economie d'eau

S'ils arrivent à maintenir la température et l'oxygène dans les systèmes, la recirculation devient alors possible. L'idée est de pouvoir développer des solutions de recirculation partielle qui permettrait d'économiser de l'eau sans réchauffer l'écosystème vu qu'il y aurait déjà des ombrages et des technicités sur l'oxygène qui permettrait de le récupérer.

Ce projet est initié tout d'abord en collaboration avec Olivier Mathonet, qui était là pour la rédaction de l'appel à projet Win2wal.

Cependant, le délai de préparation du projet était trop court et surtout, il y avait la nécessité de développer une innovation technologique (hors compétence actuelle de l'équipe).

Ils ont décidé de ne pas soumettre cet appel.

Compte tenu de son intérêt scientifique et de son importance pour la filière aquacole wallonne, les partenaires ont néanmoins décidé de poursuivre son élaboration, afin de le présenter ultérieurement dans le cadre d'un financement FEAMPA, Interreg ou assimilé...

Infrastructures de recherche

L'évolution de nos infrastructures de recherche.

Les anciennes installations étaient situées en 1977 dans les magnifiques serres de Thiange.

En 2011, à la suite d'une petite vague au Japon qui a fait beaucoup de bruit, les laboratoires ont été obligé de déménager dans les bureaux actuels.

Après plusieurs années de combats, en 2025, la construction d'une nouvelle station de recherche en aquaculture a pu être créée à l'université de Liège. Cette station a été aménagée dans une ancienne ferme vétérinaire reconstruire et retransformée totalement pour accueillir leur nouvelle installation.



En 2026 : l'installation des infrastructures de recherche pour pouvoir améliorer leur recherche :

-l'écloserie,

-RAS expérimental avec 13 bassins,

-un RAS stockages pour les géniteurs, pour continuer à reproduire leurs espèces historiques et stocker les nouvelles espèces,

-deux piscines pour la reproduction des crevettes.

A venir : une quarantaine, une salle pour le biofloc, une salle pour floconic, 3 salles polyvalentes pour accueillir d'autres chercheurs.

VII. Campagne promotionnelle 2026 de la filière aquacole

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Les actions de promotion de la filière aquacole pour 2026 sont présentées avec l'action transversale le barbecue annuel « Viande de chez nous ». Un événement de réseautage où on convie les journalistes, les réseauteurs et les personnes influentes pour mettre en avant les élevages avec cette année notamment de la truite au menu.

Le projet de qualité différenciée présenté précédemment constitue également un axe important de la stratégie de promotion de la filière. Dans ce cadre, un triptyque d'information destiné aux pisciculteurs a été élaboré par l'APAQ-W.

Les échanges menés avec l'APAQ-W ont toutefois mis en évidence plusieurs points d'attention. Si la promotion du nouveau label apparaît pertinente et nécessaire, il faut tout d'abord avoir une production significative et il ne faut pas que ça s'essouffle.

Les actions de sensibilisation à destination des écoles hôtelières sont poursuivies. Chaque année les élèves partent le temps d'une journée découvrir une pisciculture.

Du nouveau matériel de promotion tel que des pics et des serviettes pour les dégustations ainsi que des tabliers vont être tout prochainement produits. Des sacs isothermes redimensionnés devront encore être produits. Enfin des affiches pédagogique « La truite » en plexiglass sont disponibles pour les pisciculteurs.

VIII. Suivi sanitaire de la Filière aquacole wallonne par le Dr. Arnaud COLLARD

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Le Dr Arnaud et sa collègue Camille ont effectué de nombreuses visites sanitaires et missions d'accompagnement ont été réalisées au sein des piscicultures wallonnes au cours de l'année écoulée. Il remercie les pisciculteurs pour leur collaboration et leur disponibilité lors de ces interventions.

Plusieurs points ont été abordés notamment des suivis sanitaires spécifiques et des conseils en biosécurité.

En interne, ils essayent de mettre en place tout ce que François a développé au cours des différentes années : tout ce qui est analyses, développement bactériologie, des tests PCR-> toujours en cours.

Rappel que plusieurs cas positifs à l'IHNV ont été détectés et que cette maladie demeure une préoccupation importante pour la filière.

Ce qu'ils souhaitent développer et améliorer :

Amélioration de la communication en renforçant les échanges d'informations au sein de la filière afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'être informés plus rapidement des situations sanitaires observées sur le terrain.

Élargir le scope des services qu'ils ne proposent pas seulement aux pisciculteurs, mais aussi aux pêcheries privées et aux fédérations de pêche. Le but étant de faire appel à eux, et qu'ils aient un système de surveillance adapté.

Au niveau des analyses d'eau, ils sont en contact avec le CEBEDEAU afin de réaliser des analyses d'eau +



poussées.

Développement du laboratoire de diagnostic via les cultures cellulaires, bactériologique (pour fin d'année, la bactériologie de Damien Thiéry sera accréditée pour effectuer les antibiogrammes).

Au niveau PCR/Virologie, mise en place d'une méthode d'analyse pour pouvoir déterminer la détection de certains virus au niveau de l'eau, ce qui permettrait de savoir si la contamination s'effectue en amont des piscicultures, et pas qu'au niveau des poissons.

Ils ont participé à quelques foires commerciales à l'étranger et se sont mis en relations avec plusieurs acteurs en Belgique et à l'étranger avec différentes technologies.

Gestion d'un cas IHNV positif:

Plusieurs choses en sont ressorties mais, qui n'impactent pas directement en Wallonie.

On pourrait mettre en place un système de communication + fluide, afin de prendre des mesures en conséquence.

Finalisation d'un site web et nouveau numéro de téléphone.

Pour conclure, organiser une formation de biosécurité dans le courant 2026, et effectuer un suivi en phylogénétique au niveau des différents pathogènes pour savoir comment se comportent les virus.

IX. Fonds piscicole et halieutique

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Plan de gestion Piscicole et Halieutique

C'est un projet qui est porté par le service de la pêche et qui est financé par le Fonds piscicole, et qui a pour but de mieux protéger les poissons et les rivières, en améliorant les habitats, les populations et la gestion de la pêche.

Comment arrive-t-on à cela ? en faisant un diagnostic de la situation, en fixant des objectifs et des actions prioritaires (ex. empoissonnement, protection des migrateurs, sensibilisation des pêcheurs).

L'appel à projet a été lancé et il espère pouvoir sélectionner une offre pour le mois de juin, afin que la décision soit prise par le gouvernement wallon pour 2027.

Le travail se fera par sous-bassins et le 1^{er} plan serait pour La Lesse.

Le service de la pêche insiste pour que les pisciculteurs soient partie prenante dans l'élaboration des plans de gestion.

Le fond piscicole est représenté au niveau du collège des producteurs par Angélique et chez les aquaculteurs de Wallonie par Jean-Marie.

Qui participera à ces groupes de travail ? par sous bassins ?

Questions/réponses

-Ce projet bénéficie-t-il d'un financement FEAMPA ?

Non, ici c'est de l'argent disponible sur les fonds piscicoles. Toutefois, la réalisation de ce diagnostic sera confiée à un sous-traitant.

- Quel sera la relation avec les contrats de rivière ?

C'est surtout une étude qui rassemble toutes les connaissances déjà acquises en Wallonie, pas spécialement beaucoup de phases de terrain. Il s'agira notamment de synthétiser une série de donnée. Les contrats de rivière feront probablement partie du comité d'accompagnement du projet. Un bureau d'études sera sélectionné pour réaliser l'étude relative au bassin de la Lesse. Des appels d'offres distincts seront ensuite lancés pour l'étude des autres sous-bassins.



Empoisonnements du Fonds piscicole

Le budget de 2027 reste globalement identique à celui de 2026, une augmentation avait été demandée, mais a été refusée.

Les budgets ont été décalés et vont ainsi être disponibles dans les temps.

Un appel d'offre pour les empoisonnements du Fonds piscicole sera lancé fin septembre pour les pisciculteurs et ce pour les déversements de 2027.

Au niveau du budget 2027, pour les truites, il est de 197 134€, et pour les poissons blancs 198 552€.

Pour les visites de contrôle : les fédérations de pêche et les pisciculteurs ont insisté pour avoir + de transparence sur leurs empoisonnements. Il a donc été demandé qu'ils soient mis en place un contrôle préliminaire dans les piscicultures avant les empoisonnements.

L'exercice a été effectué en 2025, et il en ressort à la suite d'une enquête auprès des pisciculteurs :

les critères de cotation n'ont pas toujours été compris ou acceptés par l'ensemble des producteurs ;

plusieurs pisciculteurs considèrent que les modalités de contrôle n'ont pas été appliquées de manière uniforme d'une exploitation à l'autre.

Questions/réponses

-Un pisciculteur estime que les modifications apportées au cahier des charges relatif aux poissons blancs ont posé de nombreuses difficultés, alors que ce n'est pas du tout la même chose que des truites.

Il prend l'exemple d'une pisciculture alimentée par une eau de source à environ 12°C durant l'hiver. Dans ces conditions, les poissons blancs s'excitent, griffent et peuvent se blesser plus facilement et deviennent davantage sensibles à certains parasites. Il s'agit donc d'un critère contradictoire pour les poissons d'étang. De plus, le précontrôle au sein des piscicultures pour le Fonds piscicole s'est mal déroulé, car l'agent n'a pas observé de poissons et n'a pas demandé que des poissons soient pêchés. Cela lui a fait perdre certains lots pour lesquels son offre était pourtant moins chère.

Un sondage sur l'avis des pisciculteurs a été réalisé par le Collège des producteurs, et les informations recueillies ont été remontées au service de la pêche. Une concertation avec le service de la pêche sera organisée.

- **De manière systématique, les paiements du Fonds piscicole ne contiennent pas les références des factures. Cette situation est d'autant plus problématique lorsque plusieurs factures sont payées simultanément, car cela ne permet pas d'identifier clairement les paiements et rend la gestion de notre comptabilité très compliquée.**

Cette information sera remontée au service de la pêche.

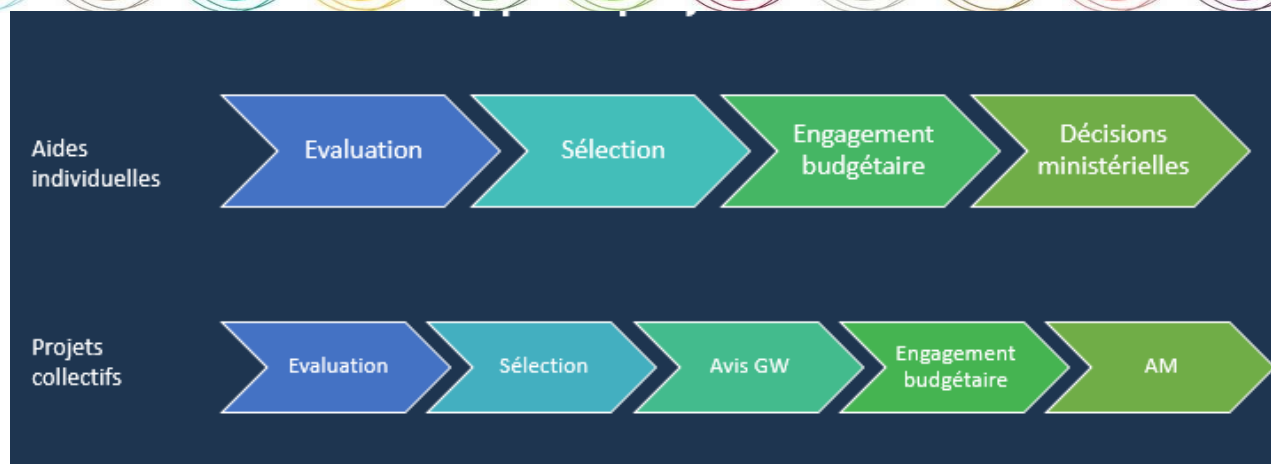
X. Programme européen Feampa par Mme. Rachel SUNDAR RAJ

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

Cette année un appel à projet a été ouvert avec une séance d'information au mois de mars en prévenant 2 mois avant. Cet appel a été prolongé d'une semaine car souci avec la plateforme calista.

Au niveau de cet appel au stade de la soumission, ils ont reçu 4 projets au niveau collectif en biodiversité, 4 en collectif aquaculture et 4 au niveau de l'investissement.

Pourquoi la sélection n'a-t-elle pas encore été faite ?



Aides individuelles

- 1) le candidat soumet son dossier dans le cadre de l'appel à projets.
- 2) le projet est évalué avec plusieurs agents de l'administration. Cette évaluation permet d'attribuer une cote à chaque projet.
C'est donc pour l'évaluation du projet mais aussi vérifier l'éligibilité du bénéficiaire et des dépenses.
- 3) Les projets sont ensuite classés sur la base de la cotation obtenue.
Lorsque plusieurs projets obtiennent une note identique, la date de dépôt est utilisée comme critère
- 4) engagement budgétaire en mettant l'argent sur les comptes
- 5) réception de la décision ministérielle

Projet collectif

2. En termes de sélection, il est composé d'un comité de sélection, regroupant différents cabinets à qui le spw va présenter les cotes d'évaluation.
3. Pour les projets d'intérêt collectif, l'avis du Gouvernement wallon est obligatoire.
Le comité de sélection remet donc un avis qui est transmis au Gouvernement wallon. La procédure ne peut se poursuivre qu'après validation de celui-ci.
4. engagement budgétaire en mettant l'argent sur les comptes
5. réception d'un AM de sélection

En 2027, y aura-t-il un appel ?

Aucune décision fixe du cabinet donc on ne sait pas.

Budget des mesures qui ont déjà fait l'objet d'un appel à projet en part Wallonne

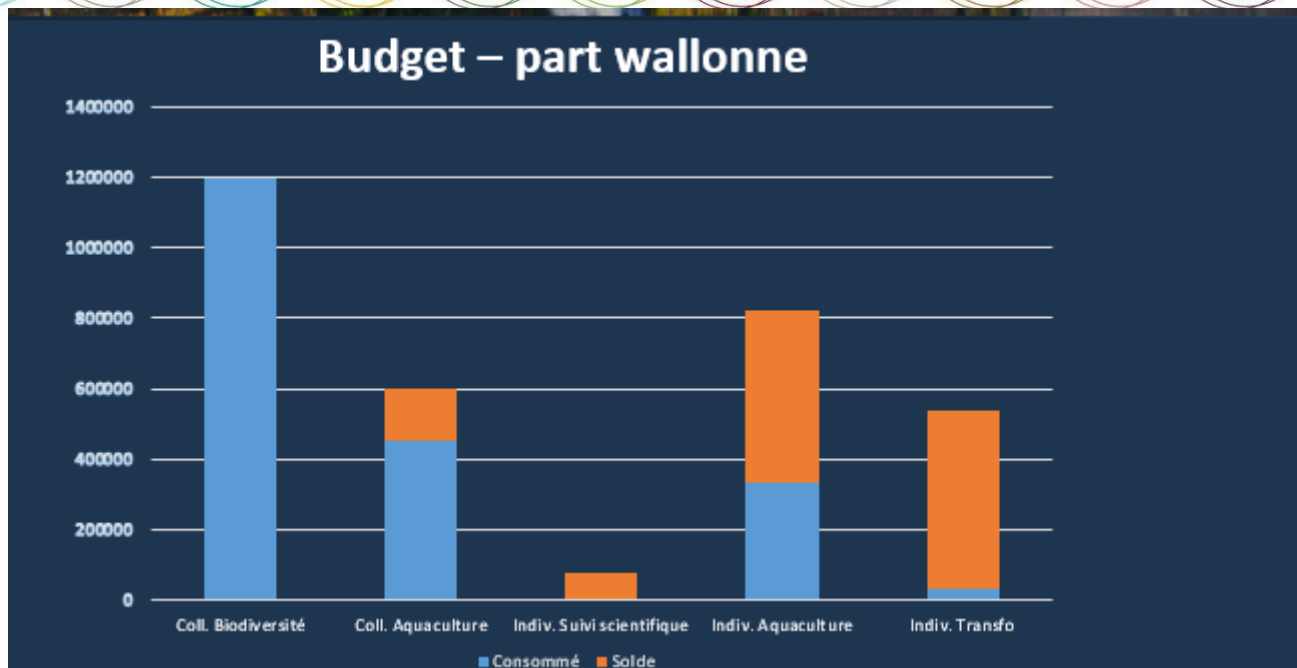
Pour rappel, le FEAMPA c'est 40% de part wallonne et 60% de part Européenne

Au niveau des projets :

- collectif en biodiversité, tout est consommé
- collectif en Aquaculture, il reste de la marge, mais de l'enveloppe tout n'aura pas été consommé parce que tout n'aura pas été débloqué.

Les projets actuellement déposés permettront d'utiliser les montants débloqués lors de l'appel à projets, mais une partie des budgets théoriquement prévue n'a pas encore été débloquée et reste donc inutilisée

- en individuel pour les suivis scientifiques, il n'y a pas eu d'appel réouvert.
- en individuel en Aquaculture, il y a de la marge donc si la mesure est réouverte l'année prochaine, n'hésitez pas.
- pour les transformateurs, non réouvert en 2026 mais il reste énormément de fonds non utilisés.



En 2028

Une nouvelle programmation doit entrer en vigueur, mais aucune précision n'est encore disponible concernant les modalités.

Pour rappel, le FEAMPA est un fonds Européen, ce qui veut dire toute l'Europe.

L'administration souhaite néanmoins recueillir l'avis des acteurs de la filière aquacole wallonne concernant la future programmation FEAMPA. Les producteurs sont invités à participer à l'enquête qui leur a été présentée, afin de faire remonter les besoins et priorités du secteur.



**Aussi par mail
ou par
téléphone !**

feamp.arne@spw.wallonie.be
081/649.448

Fin le 30 juin

Questions/réponses

-Constat : certaines enveloppes budgétaires n'ont pas été réouvertes. Existe-t-il un risque qu'elles ne soient finalement pas utilisées, comme cela avait été le cas lors de la programmation précédente ?

-oui, il y a eu des discussions entre 2 cabinets ministériels mais rien n'a été décidé.

-le représentant du cabinet DUMONCEAU précise que oui il y a un risque.

Il rappelle néanmoins que, dans l'hypothèse où un nouvel appel à projets serait lancé en 2027, celui-ci ne couvrirait qu'une période relativement courte, avec une liquidation des financements prévue en 2028. Les projets susceptibles d'être soutenus, seraient dès lors probablement moins ambitieux que ceux développés au début de la programmation.

Il n'y a pas encore de décision arrêtée pour 2027, mais il y a quand même une volonté de relancer un appel à projet.

Il rappelle que les choix opérés dans le cadre du programme FEAMPA ont été réalisés après consultation des



représentants du secteur. Vous ne pouvez donc pas lancer 10 appels à projet différents sur chacune des mesures. Il y a un nombre limité d'appels à projet, dans le but de pouvoir consommer au mieux tout ce qui a été prévu pour le secteur, et de mettre les moyens qu'il faut au niveau de l'administration.

XI. Feampa SOCOPRO

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I

C'est le projet de soutien à la formation en Aquaculture avec 3 axes prioritaires :

a) Le développement d'une formation professionnelle qualifiante en Aquaculture

C'est une formation en alternance proposée par l'ifapme qui arrive à la fin de sa première année.

Elle recouvre 250heures de cours théoriques à raison d'1 jour/semaine et 250heures de pratique professionnelle en pisciculture.

C'est une formation élaborée par des professionnels du secteur pour former de futurs professionnels.

Au niveau des cours théorique :

Dans les 250h de cours théoriques, il y a la moitié consacrée à des visites de terrains.

Ces visites organisées au sein de la filière, ça représente : 14 visites dont 7 piscicultures, 2 ateliers de transformations, 2 centres de recherches, musée des aquariums de Liège, contrat de rivière Lesse, station d'épuration et 10 formateurs au niveau de la filière engagé dans cette formation.

Des cours pratiques :

250heures de pratiques professionnelles, c'est 8 piscicultures agréées pour recevoir 10 stagiaires.

C'est donc 2500heures de stages bénévoles prestés en pisciculture.

De plus, 2 étudiants ont obtenu des conventions de stage rémunérées, à raison de 38 heures par semaine.

Cette formation donne la possibilité d'obtenir une bourse Erasmus et pour cette première formation un étudiant a obtenu une bourse pour réaliser un stage de pisciculture en France.

La deuxième première année sera lancée en septembre 2026 au centre IFAPME de Marloie.

La stratégie mise en place pour ces formations :

Concernant la stratégie de lancement de cette nouvelle formation, l'objectif fixé avec l'IFAPME était de réunir au minimum huit participants, afin d'ouvrir la formation. Cet objectif a été largement atteint puisque quatorze personnes se sont inscrites.

Pour promouvoir les futures sessions, plusieurs actions de communication sont prévues, notamment la distribution de flyers dans les magasins de pêche de Wallonie.

Pour les étudiants qui rentrent en 2ième année de formation, les travaux portent sur : l'identification des formateurs, l'attribution des cours et planification des cours.

b) Assurer une formation continuée des Pisciculteurs

Dans ce cadre, un séminaire consacré à la pérennisation et à la durabilité des exploitations piscicoles a été organisé avec la participation de M. Wagner qui a compté 30 apprenants.

Un voyage d'étude de trois jours a également été organisé en Allemagne pour 20 pisciculteurs. Cette mission a permis de visiter six piscicultures présentant des profils variés et d'aborder + de diversité, des visites techniques, des échanges de savoir-faire.

c) Développer une formation grand public en Aquaponie

Cette formation est terminée avec 4 sessions de formations et un objectif atteint de 80 apprenants.

À la suite de la communication pour cette formation, il y a actuellement 70 apprenants en liste d'attente pour cette formation.



Cette première formation a été subventionnée via le projet FEAMPA, une réflexion est donc en cours, pour les formations suivantes avec un modèle en autosuffisance.

Nouveau projet FEAMPA – SOCOPRO

La vision du collège des producteurs est d'avoir déposé un nouveau projet FEAMPA afin d'assurer la continuité du développement et du redéploiement de la filière aquacole wallonne.

Avec pour objectif de :

- Cartographier les ressources aquacoles régionales
- Initier et appuyer le développement de nouveaux projets aquacoles (Pérenniser les modèles de productions, faciliter la transition et encourager l'innovation)
- Aider à l'installation de nouveaux pisciculteurs
- Vulgariser les démarches administratives (Simplifier l'accès à l'information administrative)
- Soutenir la diversification des productions aquacoles (diversification au niveau des espèces)
- Renforcer les compétences techniques et commerciales de la filière

Annexe I : ensemble des présentations



23^{ème} Assemblée sectorielle Aquaculture

Jeudi 17 juin 2026



Assemblée sectorielle Aquaculture



- **Rassembler** les acteurs de la filière aquacole.
- **Exposer** des thématiques du secteurs et **transmettre** des informations sur notre filière.
- Promouvoir les **interactions** et les **synergies** des acteurs et leurs donner la **possibilité d'exprimer leurs avis**.
- **Consolider** notre réseau et **mettre en valeur** notre filière.



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2025



Ordre du jour de l'Assemblée sectorielle



Exposés et présentations

1. Repenser et former à l'aquaponie par M. Guillaume Beucher (Echologia)
2. Nouveau Label Qualité Plus : Truite artisanale affinée par Mme Émilie Lefebure (AgriLabel) et M. Pierre Maquet (SPW ARNE-DQBEA).
3. Recherche appliquée et nouvelles opportunités en aquaculture par M. Dylan Colson (UGeRAA)
4. Campagne promotionnelle 2026 de la filière aquacole (Apaq-W)

Points d'attention

1. Suivi sanitaire de la Filière aquacole wallonne par M. Arnaud Collard (ULiège).
2. Fonds piscicole
3. Programme européen FEAMPA par Mme. Rachel Sundar Raj (PwScP).
4. FEAMPA SoCoPro



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026

1. Formation et innovation durable



Repenser et former à l'Aquaponie

Par M. Guillaume Beucher



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



AQUAPONIA, L'AQUAPONIE BY ECHOLOGIA
FORMATIONS PROFESSIONNELLES CERTIFIANTES



L'AQUAPONIE ET SES POTENTIELS POUR UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE DURABLE GRÂCE À LA PROFESSIONNALISATION VIA LA FORMATION





Guillaume BEUCHER

*Co-Fondateur & Co-Directeur
Echologia/Aquaponia*

SPÉCIALISTE EN AQUAPONIE

Ingénieur agronome de l'INA P-G (devenu AgroParisTech)
spécialisé en Aquaculture et Aquaponie.
20 ans d'expérience dans les domaines de l'aquaculture (Mexique,
Australie, Madagascar, Islande), du Développement Durable, de l'accueil
touristique (Suisse) et de la vulgarisation scientifique.
Passionné par les techniques aquaponiques depuis 1998.

AgroParisTech
Talents d'une planète soutenable





LES 2 FONDATEURS DU PROJET ECHOLOGIA / AQUAPONIA





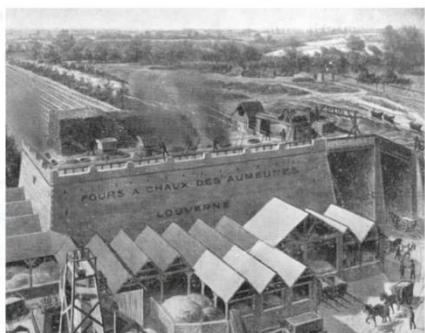
MISE EN PLACE D'UN PROJET INSOLITE & DÉVELOPPEMENT DURABLE BASÉ SUR LA PÉDAGOGIE ET L'ACCUEIL...



Un site mayennais exceptionnel
qui profite d'une situation idéale



Plus de 200 ans
de l'histoire mayennaise

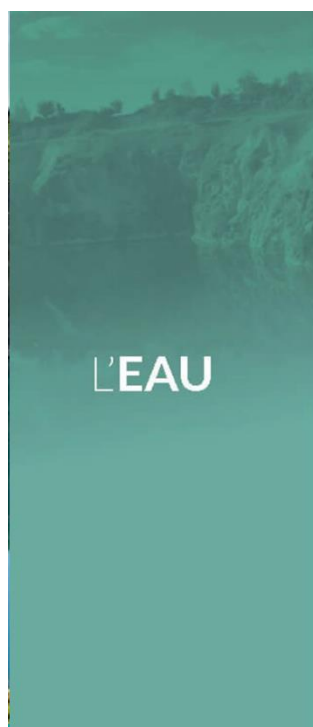


Plus grande réserve d'eau
de l'Agglo



Un site naturel
référéncé Z.N.I.E.F.F.





LES 4 THÈMES FONDAMENTAUX







Echologia
Mon Natur'eau parc

AUJOURD'HUI EN 2026 :

DES PRODUITS & SERVICES

ADAPTÉS POUR L'ACCUEIL DE TOUT PUBLIC



Echologia
Mon Natur'eau parc

• PARTAGEZ L'INATTENDU •

ORGANISEZ VOTRE ÉVÉNEMENT DANS UN LIEU MAGIQUE

Surprenez vos invités

2018 NOUVELLE SALLE 300M²

CHAMBRES 3* POUR TOUT LE CONFORT

LOGEMENTS INSOLITES UNIQUES

DES SALLES EXCEPTIONNELLES TOUT ÉQUIPÉ

ACTIVITÉS À LA CARTE

ACCÈS INCLUS AU PARCOURS INSOLITE

www.echologia.fr - Tel: 09 80 80 53 53
Une expérience unique au cœur de la Mayenne



AQUACULTURE + HYDROPONIE =
(Élevage de poissons) (Culture de plantes dans l'eau)

AQUAPONIE



CULTIVER DES PLANTES DANS L'EAU AVEC DES POISSONS ET DES BACTÉRIES





L'AQUAPONIE APPORTE UNE RÉPONSE
INTÉRESSANTE PAR LE FAIT QU'ELLE PERMET :

- L'ÉCONOMIE D'EAU
- L'ÉCONOMIE D'ESPACE
- L'ÉCONOMIE D'INTRANTS
- L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE




Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



1^{ÈRE} CONCLUSION :
ÉCHOLOGIA EST UN LIEU
PARFAIT POUR ACCUEILLIR ET
SENSIBILISER LES VISITEURS
ET DONC L'ÉCRIN IDÉAL POUR UNE ÉCOLE DE
L'AQUAPONIE !


Echologia


Echologia/Aquaponia ©



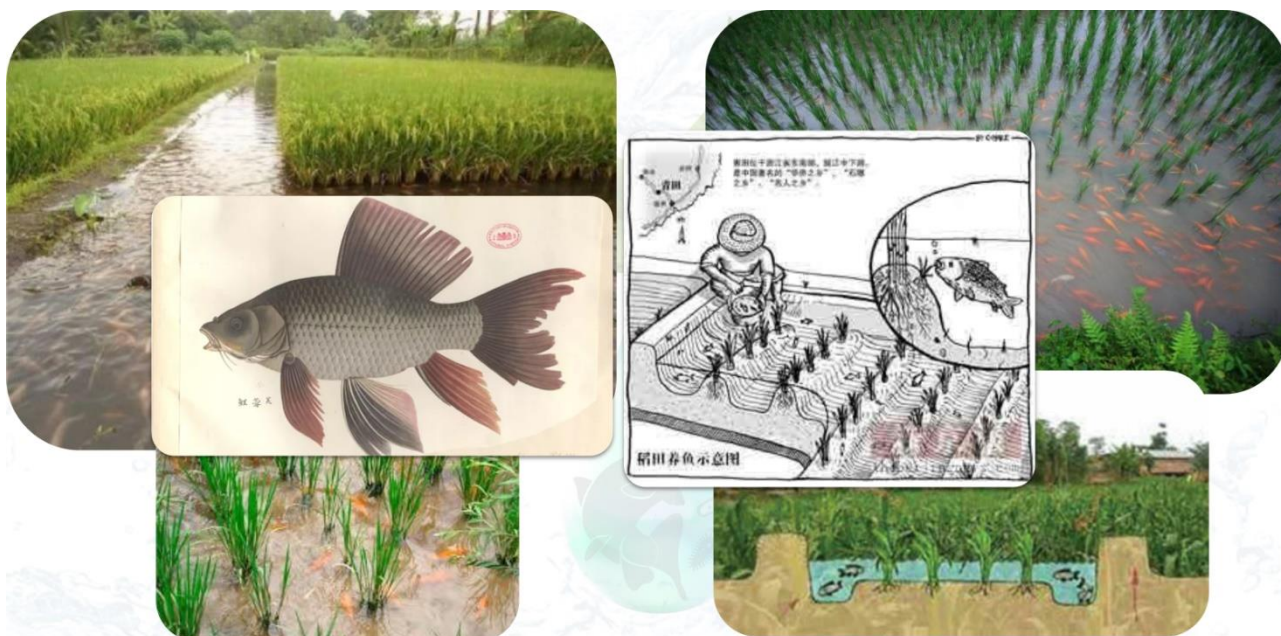
2ÈME CONTEXTE

HISTOIRE DE L'AQUAPONIE,

QUAND EST-CE QUE ÇA A VRAIMENT COMMENCÉ ?..

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

-1100 (OU -6000 ?...) : RIZICULTURE AVEC POISSON EN CHINE

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



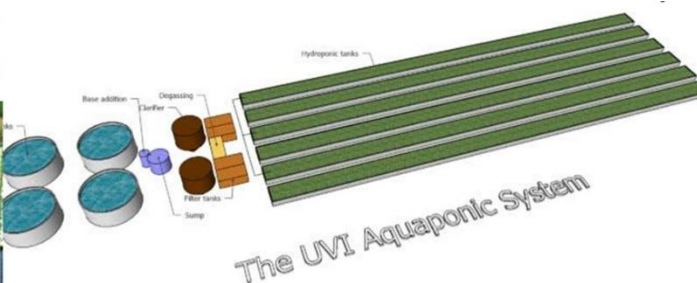
MISE EN PLACE RÉCENTE DE L'AQUAPONIE DANS LE MONDE

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



DR. JAMES RAKOCY, PR DOUG SANDERS & AL.
UNIVERSITY OF THE VIRGIN ISLANDS



Echologia

1970-1990 : AQUAPONIE SUR RADEAUX (DWC)

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

1980 : PREMIÈRES FERMES COMMERCIALES - USA

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

1990 : PREMIÈRE TABLE À MARÉE SUR GRAVIERS

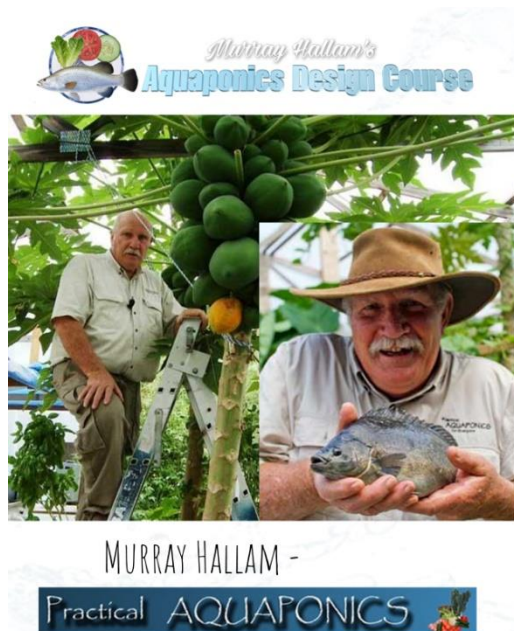
Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

2005 - ML AQUAPONICS-CANADA

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



MURRAY HALLAM -

Practical AQUAPONICS



Echologia

2007-2016 : NOUVEAU SYSTÈME COMBINÉ

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



L'AQUAPONIE, UN DÉVELOPPEMENT FULGURANT À L'ÉCHELLE MONDIALE

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Nelson Pade
The Most Trusted Name in Aquaponics®



Echologia

2014+ : EXPLOSION DE L'AQUAPONIE DANS LE MONDE

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



L'AQUAPONIE DANS LE MONDE EN 2025...



Echologia

70 À 100 TONNES DE SAUMONS
600 À 1000 T DE VÉGÉTAUX SUR 1,2 HA
PASSE À 600 T DE SAUMONS EN 2022...



0,8 HA SUR LE PROJET
PILOTE, VA PASSER À 18 HA
DE SERRE

EMPLOIE 80% DE FEMMES

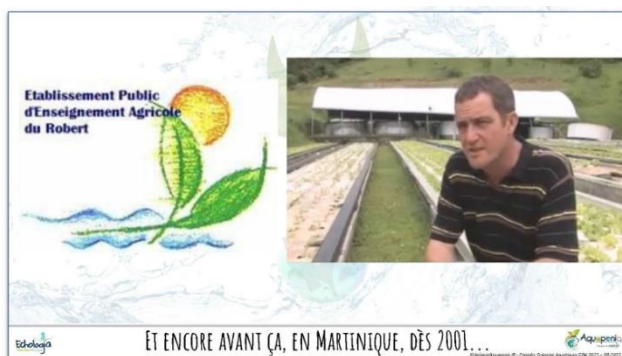
Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



MISE EN PLACE DE L'AQUAPONIE EN FRANCE

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



DEPUIS 2014 : ARRIVÉE EN MASSE DE L'AQUAPONIE EN FRANCE...





UN FORT DÉVELOPPEMENT À TOUTES LES ÉCHELLES :
L'AQUAPONIE DOMESTIQUE EN PLEIN
ESSOR AVEC UN OBJECTIF DE
RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE PLUS EN
PLUS RECHERCHÉ

Echologia

Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024



Echologia

AQUAPONIE DOMESTIQUE EN FRANCE EN 2022

Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024



DÉVELOPPEMENT DES FERMES AQUAPONIQUES À ÉCHELLE COMMERCIALE

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



Echologia

PLUS D'UNE 40^{AINÉ} DE FERMES DÉJÀ CONSTRUITES DEPUIS 2016

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



2^{ÈME} CONCLUSION : L'AQUAPONIE MODERNE EST UNE TECHNIQUE SUPER RÉCENTE !

ET C'EST PAS SANS POSER DES PROBLÈMES !

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



PROBLÉMATIQUE DE FILIÈRE : FRAGILITÉ DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES 1^{ÈRES} FERMES AQUAPONIQUES

Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : INFLUENCE DU MODÈLE AMÉRICAIN UVI



MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : "CLASSIQUES" SUR RADEAUX FLOTTANTS





MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : "CLASSIQUES" SUR RADEAUX FLOTTANTS



MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : INFLUENCE DU MODÈLE COMBINÉ AUSTRALIEN





MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : MODÈLES COMBINÉS AUSTRALIEN AVEC CULTURE SUR SUBSTRAT + RADEAUX



Echologia/Aquaponia ©

MODÈLES DE FERMES COMMERCIALES : LA SABLOPONIE



Echologia



Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



ANALYSE DES 30 PREMIÈRES FERMES AQUAPONIQUES

FRANÇAISES :



- des fermes de plutôt petite taille (moins de 2000m² de serre)
- une ressource humaine limitée et qui apprend souvent sur le tas
- des vrais pionniers qui essuient les plâtres
- des modèles non validés pour une implantation en France

⇒ **du rêve à la réalité : une réalité qui fait souvent mal...**

Echologia

Aquapénia
Echologia/Aquaponia ©



DÉJÀ QUELQUES ÉCUEILS DEPUIS 2016... SUR UNE 40^{AINE} DE FERMES AQUAPONIQUES :

- au moins 10 ont déjà cessé leur activité
- au moins 10 autres sont en +/- grande difficulté économique



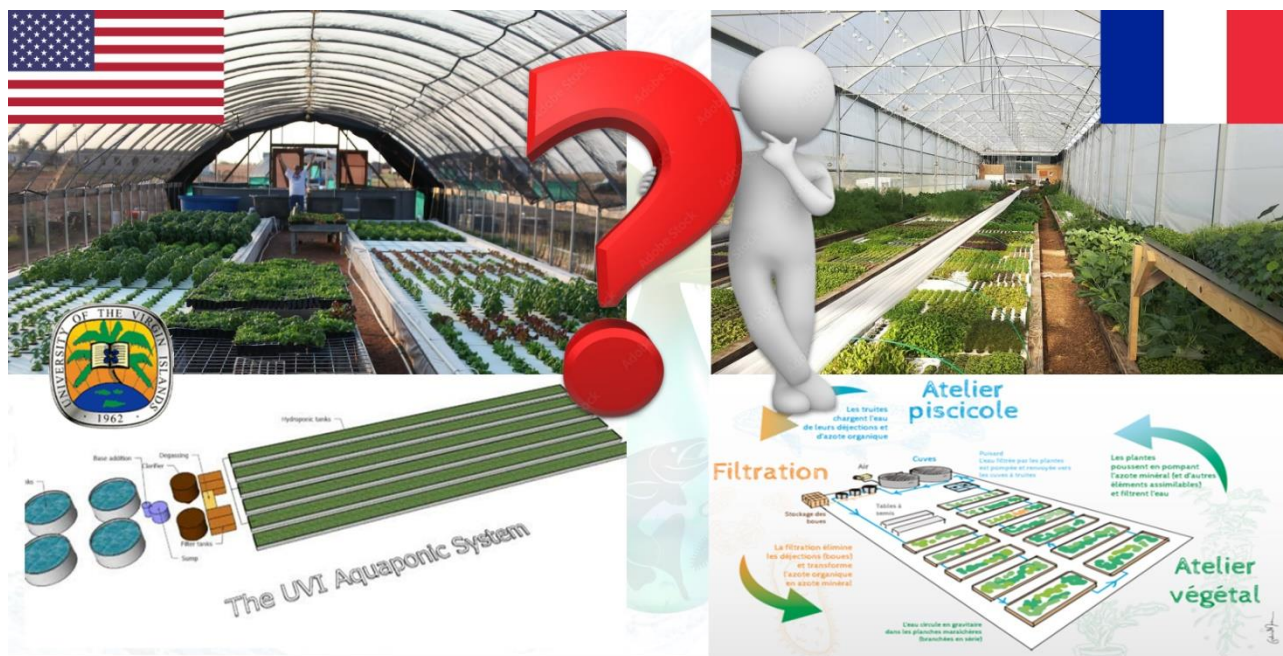
⇒ **les fermes semblent éprouver des problèmes à trouver leur modèle économique...**

Aquapénia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

Aquapénia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

UN MODÈLE AMÉRICAIN OU AUSTRALIEN EN FRANCE ?..

Aquapénia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



Echologia

UN MODÈLE VRAIMENT ÉQUIVALENT ?..

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



Echologia

TILAPIA : INTERDIT EN FRANCE!

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



LES FRANÇAIS NE MANGENT PAS (PEU) DE CARPES !



LES FRANÇAIS VEULENT DES TRUITES !





Echologia

LES TRUITES ONT BESOIN D'UNE EAU FROIDE...

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024

PROBLÉMATIQUE DE FILIÈRE :
L'AQUAPONIE
COMMERCIALE QUI
S'ADAPTE...

Echologia

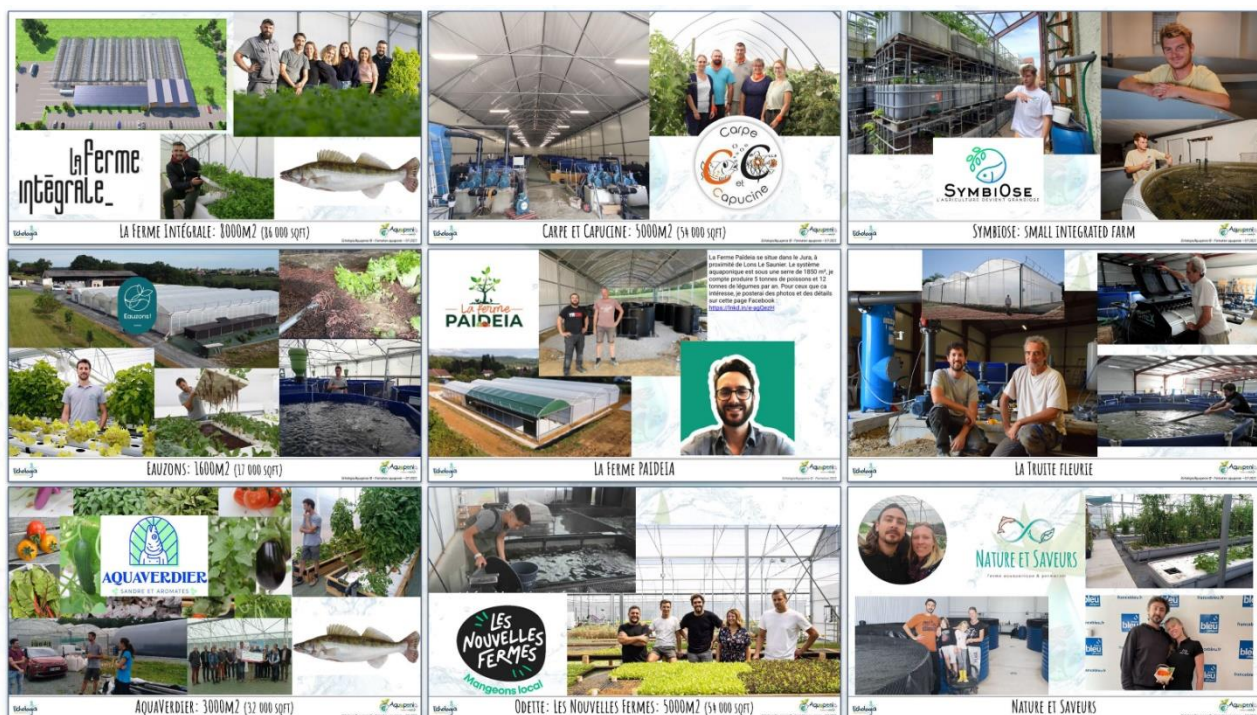
Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

D'AUTRES ESPÈCES SONT TENTÉES DANS LES SYSTÈMES

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024





L'AQUAPONIE COMMERCIALE QUI PASSE À UNE NOUVELLE ÉCHELLE AVEC PLUSIEURS PROJETS DE PLUS GRANDE AMPLEUR



ANALYSE :
AU DELÀ DES PROBLÈMES DE CHOIX
D'ESPÈCES ÉLEVÉES, CE SONT AUSSI
DE PROBLÉMATIQUES DE DESIGN
DES SYSTÈMES, DE GESTION ET
D'ADAPTATION AU MARCHÉ

SOUVENT LIÉES À UN MANQUE DE COMPÉTENCES...





3^{ÈME} CONTEXTE AQUAPONIA, SHOWROOM, R&D ET ÉCOLE 100% DÉDIÉ À L'AQUAPONIE

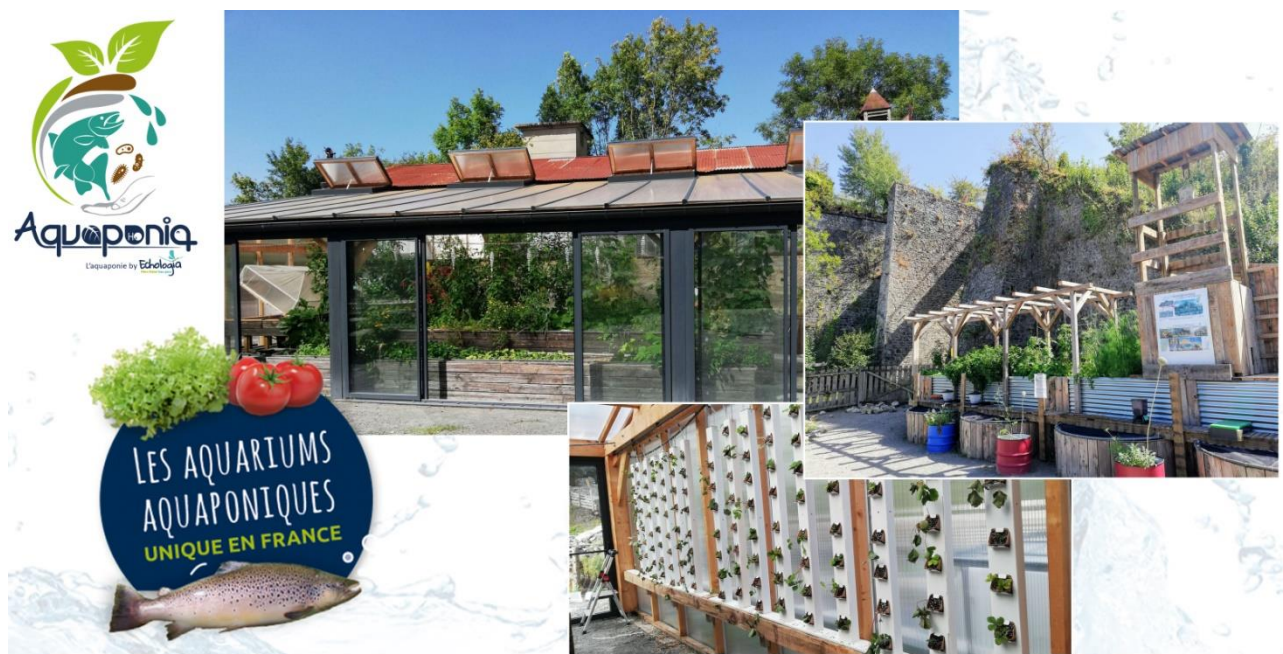


UN LIEU DÉDIÉ À 100% :
PLUS GRAND SHOWROOM
D'AQUAPONIE DE FRANCE ET
CERTAINEMENT D'EUROPE



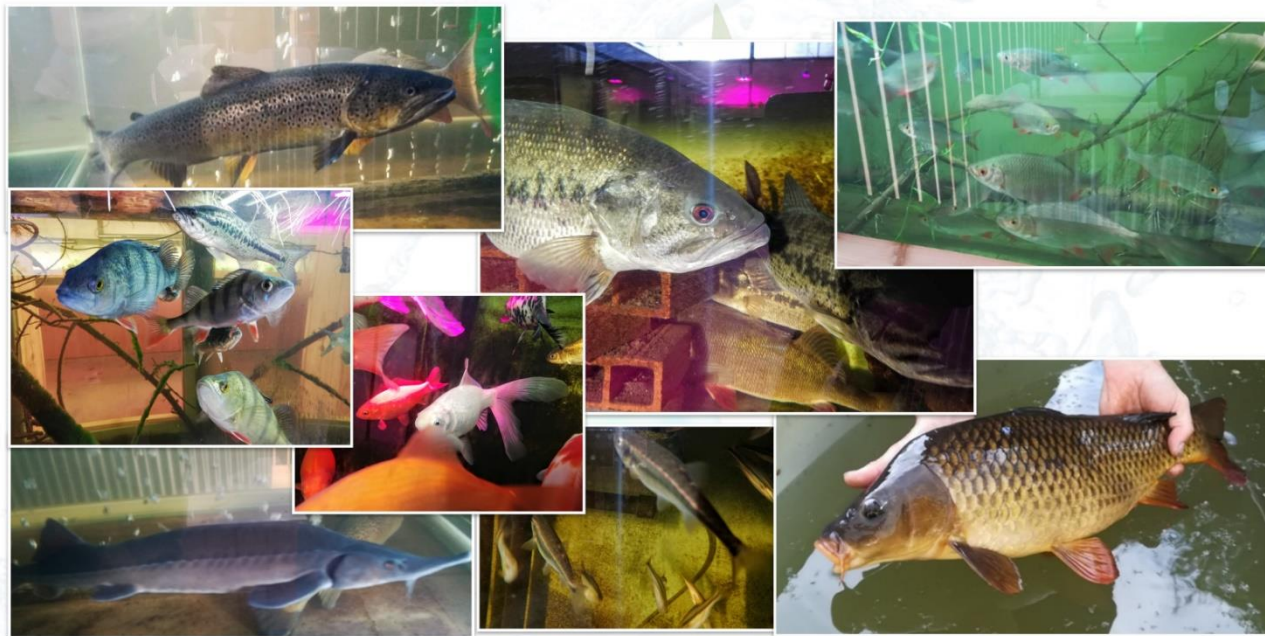


BASES POSÉES DÈS 2006, ARRIVÉE SUR SITE EN 2014



27 SYSTÈMES DIFFÉRENTS DE 1 À 120M² DE SURFACE PLANTÉE





Echologia

PLUS DE 27 ESPÈCES TESTÉES AVEC SUCCÈS

Aquapénia
Echologia/Aquapénia ©



ANIMATIONS QUI
RENCONTRENT LEUR PUBLIC



Echologia







ENGAGEMENT DANS LE MONDE DE L'AQUACULTURE ET DE L'AGRICULTURE URBAINE



AFAUP
Association Française
d'Agriculture Urbaine
Professionnelle



ORGANISATION DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS POUR PROMOUVOIR L'AQUAPONIE EN FRANCE





• LES ÉTOILES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE •



GUNTER PAULI,
« Steve Jobs » du
Développement Durable



SOIRÉE CONFÉRENCES
VENDREDI 28 JUIN 2019



THOMAS PESQUET,
Astronaute français



THE BLUE ECONOMY
The Blue Economy

L'AVENIR DE LA
PLANÈTE

LA CONQUÊTE
DE L'ESPACE



esa
European Space Agency

LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

L'AQUAPONIE



2019 : DES PARRAINS RECONNUS



2020



• LE SALON DE L'AQUAPONIE •
DE L'AQUACULTURE ET DE L'HYDROPONIE ÉCOLOGIQUES

AGRO-ÉCOLOGIE, AGRICULTURES URBAINES,
AGRICULTURES ÉMERGENTES, MICRO-FERMES

14 & 15 OCTOBRE 2020
MONDE PROFESSIONNEL

10 & 11 OCTOBRE 2020
GRAND PUBLIC

EXPOSANTS :








INTERVENANTS :





TOUS LES ANS DEPUIS 2020: 1^{ER} SALON DE L'AQUAPONIE EN EUROPE







SALON DE L'AQUAPONIE 2026
AQUAPONIE, AQUACULTURE ET HYDROPONIE ÉCOLOGIQUES SUR *Echologia*

16 ET 17 OCTOBRE 2026

UN SALON QUI S'ADRESSE AUX PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES,
PORTEURS DE PROJET, ASSOCIATIONS, PASSIONNÉS
MAIS ÉGALEMENT AU GRAND PUBLIC









2026 : 4^{ÈME} SALON DE L'AQUAPONIE : **SAVE THE DATE !**





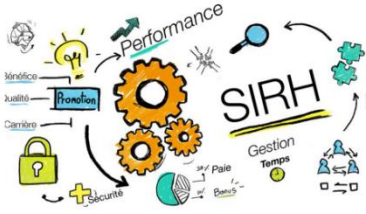
PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE :

**AQUAPONIE : DES NOUVEAUX
MÉTIERS NÉCESSITANT DES
COMPÉTENCES
PARTICULIÈRES...**










- Aquaculture
- Hydroculture
- Physico-chimie et micro-biologie
- Gestion de l'eau et de l'air
- **Gestion d'entreprise**






AU MOINS 5 JOBS DIFFÉRENTS À LA FOIS !!!



Echologia/Aquaponia © - Congrès Sciences Aquatiques SPM 2023 - 09-2023

1^{ÈRE} ÉTAPE EN 2019 :



Aquaponia fait reconnaître
l'existence de l'aquaponie auprès
des l'Etat français comme nouvelle
activité avec des métiers liés



AQUAPONIE PROFESSIONNELLE ⇒ MÉTIERs ÉMERGENTS





LA FORMATION NOTRE RÉPONSE POUR ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DE L'AQUAPONIE EN FRANCE AVEC NOS HUMBLÉS MOYENS ET NOTRE PASSION !







FORMATION AQUAPONIA TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN AQUAPONIE

Titres RNCP	CPA
Certification professionnelle en aquaponie reconnue par l'État de niveau 5  FRANCE compétences RESEAU enregistrée au Répertoire spécifique	La certification de Technicien Supérieur en Aquaponie donne accès à la Capacité Professionnelle Agricole 



FORMATION CERTIFIANTE POUR UN TITRE PROFESSIONNEL





Echologia

DÉJÀ 5 PROMOTIONS DE TSA

Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



Echologia

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



PROBLÉMATIQUE DE FILIÈRE : C'EST QUOI UN POISSON AQUAPONIQUE ?...

Bonne question !..



Echologia/Aquaponia © - SPM 2024

ATTENTION À LA RÉACTION DES CONSOMMATEURS !..



Echologia/Aquaponia © - SPM 2024

EN FONCTION DES PRATIQUES SUR LA FERME...



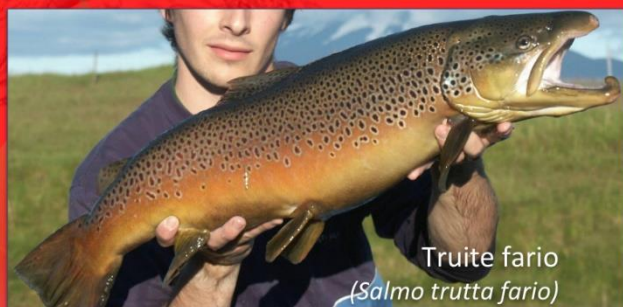
MAIS C'EST QUOI UN POISSON AQUAPONIQUE ?..



NOTRE RÉPONSE À CETTE PROBLÉMATIQUE :

ÉCLOSERIE 100% AQUAPONIQUE POUR FOURNIR DES POISSONS 100%
AQUAPONIQUES AUX FERMES DE PRODUCTION





Echologia

4 ESPÈCES DIFFÉRENTES DE SALMONIDÉS

Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024





Oeufs issus de géniteurs ayant vécu 100% de leur vie en circuit aquaponique symbiopoisonique et incubé en symbiopoisonie



EN 2026, 5^{ÈME} GÉNÉRATION !




AUTRES SUJETS AQUAPONIQUES SUR ÉCHOLOGIA :
TENTATIVE DE DOMESTICATION SUR DE
NOUVELLES ESPÈCES À POTENTIEL
INTÉRÊT POUR L'AQUAPONIE






Echologia

TESTS EN COURS SUR PLUSIEURS ESPÈCES D'ÉCREVISSES...

Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024





Echologia

TESTS EN COURS SUR LE BLACK BASS (*Micropterus salmoides*)

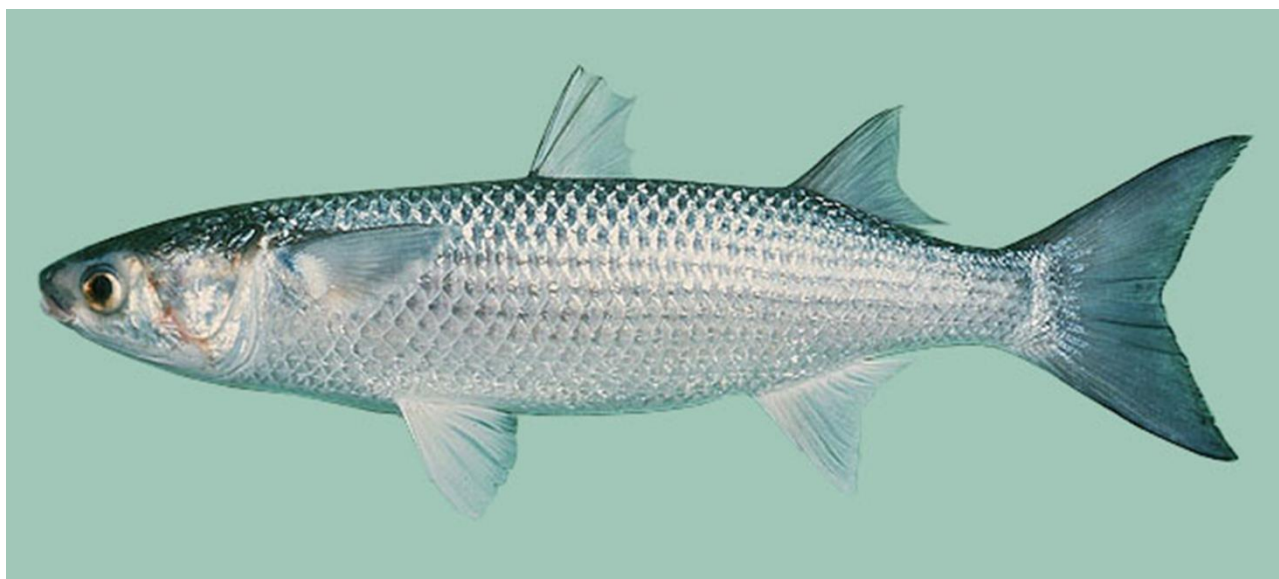
Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024



Echologia

TESTS EN COURS SUR LA TANCHE (*Tinca tinca*)

Aquapénia
Echologia/Aquapénia © - SPM 2024



TESTS EN PRÉVISION SUR LE MULET (*Mugil cephalus*)



EXPÉRIENCE DANS LE CADRE D'UN CURSUS INGÉNIEUR

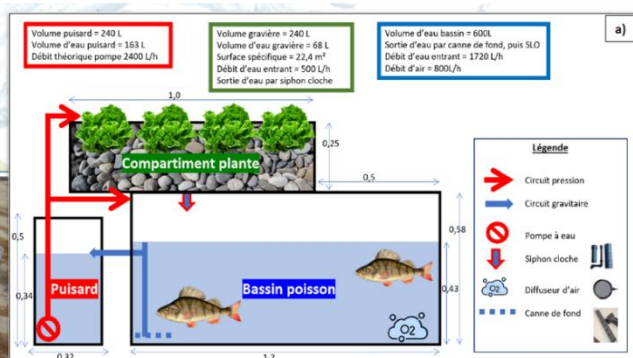


Figure 5: Schéma et photographies (a) vue de dessus et (b) de l'implantation des 9 systèmes aquaponiques avant (c) et après (d) coffrage et isolation



ÉTUDE DE L'IMPACT DE CERTAINS INVERTÉBRÉS EN AQUAPONIE





Vers de terre (*Eisenia* sp.)



Aselle (*Asellus aquaticus*)



ÉTUDE DE L'IMPACT DE CERTAINS INVERTÉBRÉS EN AQUAPONIE





3^{ÈME} CONCLUSION :

AQUAPONIA JOUE UN RÔLE
CENTRAL DE CATALYSEUR POUR
LA FILIÈRE AQUAPONIQUE
FRANÇAISE ET FRANCOPHONE

ET C'EST PAS SIMPLE TOUS LES JOURS !







POUR CONCLURE...




Echologia/Aquaponia © - SPM 2024




L'AQUAPONIE EST UNE SOLUTION PERTINENTE CAR SI ELLE EST BIEN FAITE ELLE FAVORISE :

- LA **CONSOMMATION DURABLE**
- LE **MARCHÉ LOCAL**
- LA **QUALITÉ DES PRODUITS**
- LA **TRAÇABILITÉ DES PRODUITS**
- LE **BIEN ÊTRE ANIMAL**







Echologia/Aquaponia © - SPM 2024



Echologia

PERCEPTION DE L'AQUAPONIE : UN VRAI ENGOUEMENT

Aquaponia
Echologia/Aquaponia © - SPM 2024





FORMATION AQUAPONIA

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN AQUAPONIE

Titres RNCP	CPA
Certification professionnelle en aquaponie reconnue par l'État de niveau 5  FRANCE compétences certification enregistrée au Répertoire spécifique	La certification de Technicien Supérieur en Aquaponie donne accès à la Capacité Professionnelle Agricole 

Echologia

FORMATION OBLIGATOIRE POUR UNE PROFESSIONNALISATION

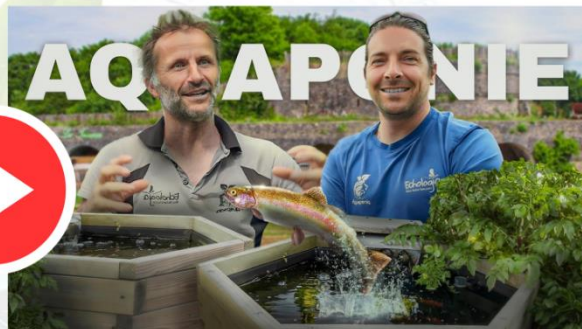
Aquaponia
Echologia/Aquaponia ©



POUR DÉCOUVRIR EN IMAGE !



<https://youtu.be/1mplsLu5Xg>



https://youtu.be/EyExd5h_j3M



Qualité Plus : Truite artisanale affinée

Par Mme Émilie Lefebure et M. Pierre Maquet



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



24/08/2026

Nouveau Label Qualité Plus : Truite artisanale affinée

Émilie Lefébure (AgriLabel) & Pierre Maquet (SPW ARNE-DQBEA)

Contacts:

Émilie Lefébure (emilie.lefebure@uliege.be)
Pierre Maquet (pierre.maquet@spw.wallonie.be)

Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

24/08/2026



Truite artisanale affinée

Une nouvelle filière de qualité différenciée en Wallonie

Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Label Qualité Plus (Qualité différenciée)

24/08/2026
1

Principaux textes législatifs

- Code wallon de l'Agriculture du 27 mars 2014
- Arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 instaurant le système régional de qualité différenciée pour les produits agricoles et les denrées alimentaires, modifié par les arrêtés du Gouvernement wallon du 14 juillet 2016 et du 28 avril 2022



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Label Qualité Plus (Qualité différenciée)

24/08/2026
1



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement





Label Qualité Plus (Qualité différenciée)

24/08/2026

1

+ Critère(s) de différenciation supplémentaire(s)

- Approvisionnement local à divers stades de la filière
- Impact sur l'environnement
- Impact sur la santé humaine
- Bien-être animal
- Éthique et responsabilité sociétale des opérateurs de la filière
- Qualité organoleptique
- Qualité nutritionnelle et diététique
- Qualité sanitaire
- Traçabilité
- ...



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Label Qualité Plus (Qualité différenciée)

24/08/2026

1



Avantages

- ✓ Augmentation de la compétitivité
- ✓ Valeur ajoutée
- ✓ Droit exclusif sur la dénomination
- ✓ Accès à des fonds publics de promotion (Apaq-W)
- ✓ Aide à la certification

Contraintes

- Cahier des charges
- Certification par un OCI agréé
- Responsabilité et engagement



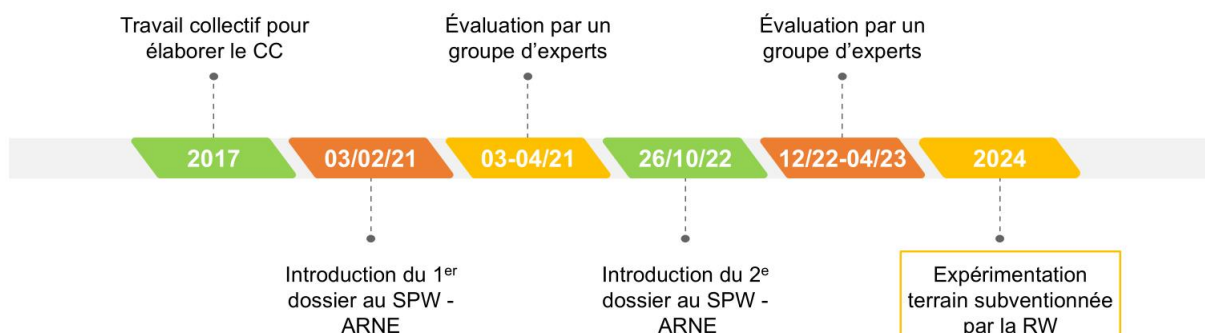
Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026

1



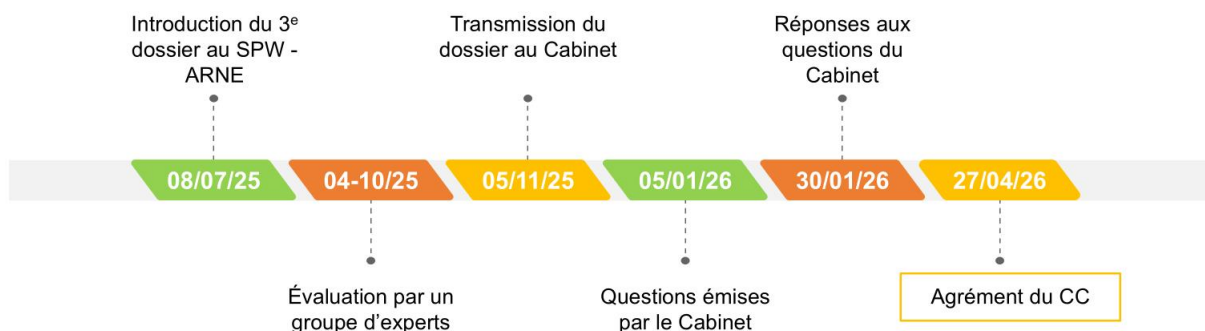
Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026

1



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026
1

L'état des lieux

- Augmentation croissante de l'offre en truites importées à bas coût sur le marché belge
- Confusion du consommateur
- Concurrence déloyale pour les pisciculteurs wallons

→ Motivations de la démarche de qualité différenciée



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026
1

La qualité différenciée

- ✓ Mettre en valeur votre savoir-faire et la qualité de vos productions
- ✓ Développer la notoriété des produits piscicoles wallons (consommateurs, distributeurs, Horeca)
- ✓ Améliorer la qualité nutritionnelle des truites
- ✓ Mieux valoriser vos produits (valeur ajoutée)



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement





Truite artisanale affinée

24/08/2026
1

Les 3 piliers

≥ 35 jours d'affinage

Densité modérée (max. 50 kg/m³)
Renouvellement d'eau (min. 20 l/kg/h)
Systèmes RAS interdits

Bien-être animal

Conditions de transport
Conditions d'affinage
Suivis lors de l'affinage

Oméga-3

Alimentation spécifique
Nourrissage (max. 1 % biomasse/j)
Teneur spécifique garantie dans la chair des truites



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026
1

Les avantages concrets

- ✓ Argumentaire client solide : qualité nutritionnelle prouvée, fraîcheur garantie sous 24 h
- ✓ Logo et dénomination pour fidéliser votre clientèle
- ✓ Reconnaissance de la filière aquacole wallonne face aux importations



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Truite artisanale affinée

24/08/2026

1

Comment rejoindre le label ?

- Satisfaire au cahier des charges disponible sur le [Portail de l'agriculture wallonne](#)
- Audit initial par l'OCI agréé + audit annuel

**Aquaculteurs de Wallonie
ASBL**

Alain Schonbrodt
0476/97.19.87
alain.schonbrodt51@gmail.com

[TerraCert](#) (OCI)

Donat Huet
084/84.03.20
info@terracert.be



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

24/08/2026



Les aides à la participation des agriculteurs à des systèmes de qualité (APSQ)

Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



24/08/2026

1

Cadre légal

- **Niveau Européen :**

- Soumis au régime d'aides d'État.
- Encadré par le Règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission (aides *de minimis* dans le secteur agricole).

- **Niveau Wallon :**

- Intégré au [Code wallon de l'Agriculture](#) (notamment l'article D.4).
- Régi par l'**Arrêté du Gouvernement wallon** (AGW) du 23 décembre 2021 instituant le programme d'aide.
- Montants de référence fixés annuellement par **Arrêté Ministériel**.



Service public de Wallonie | **SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**

24/08/2026

1

Conditions d'accès au programme d'aide

- **Ancrage territorial :**

Le siège principal de l'exploitation ainsi que les unités de production concernées doivent se situer en Wallonie.

- **Identification administrative :**

Le producteur doit être enregistré de manière unique dans le système SIGeC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle).

- **Engagements fermes :**

- Obligation de respecter intégralement un cahier des charges officiellement agréé.
- Obligation de se soumettre aux contrôles de conformité d'un organisme certificateur agréé.

- **Cumul & Restrictions :**

- Non cumulable avec les aides du second pilier pour l'agriculture biologique.
- Respect strict des règles de la conditionnalité européenne.



Service public de Wallonie | **SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**



Systèmes de qualité éligibles et plafonds financiers

24/08/2026
1

- **Certifications Européennes :**
 - **AOP** (Appellation d'Origine Protégée).
 - **IGP** (Indication Géographique Protégée).
 - **STG** (Spécialité Traditionnelle Garantie).
 - **BIO** (sous conditions)
- **Certifications Régionales :**
 - Les démarches de qualité différenciée reconnues officiellement par la Wallonie.
- **Soutien financier :**
 - L'aide prend en charge une partie des coûts réels de contrôle et de certification liés à la filière.
 - Subvention de type *de minimis* plafonnée à **3 000 € maximum par an** pour l'ensemble des cahiers des charges de l'exploitant.



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



Étapes de la demande et gestion administrative

24/08/2026
1

- **Étape 1 : Demande de l'agriculteur**
Introduction de la **demande** via le formulaire électronique unique de la Déclaration de Superficie (DS) sur le guichet en ligne **Pac-on-Web**. (*ou formulaire papier*)
- **Étape 2 : Transmission des justificatifs**
Envoi des **factures acquittées et des attestations** de l'organisme de contrôle agréé prouvant les dépenses de l'année.
- **Étape 3 : Instruction par l'Administration (SPW ARNE)**
Vérification du statut de l'agriculteur actif (SIGeC), de la localisation et du non-cumul des aides.
- **Étape 4 : Décision et Liquidation**
Notification de la décision d'octroi et **versement direct** de la subvention sur le compte bancaire de l'exploitation.



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement





24/08/2026

1

Chronologie et timing d'une campagne annuelle

Périodicité annuelle :

La demande d'aide est à renouveler lors de **chaque année de production**.

•Printemps (Février – Mai Année civile N) :

Introduction obligatoire de l'intention de participer au système via le guichet Pac-on-Web (en même temps que la Déclaration de Superficie).

•Année civile N :

Réalisation des **audits obligatoires** par l'organisme certificateur et paiement des cotisations de contrôle par l'agriculteur.

•Fin d'année N / Début N+1 :

Rentrée des **pièces justificatives** financières (factures acquittées) auprès de l'administration wallonne.

•Année N+1 :

Analyse finale du dossier par le SPW, calcul du montant par rapport à l'Arrêté Ministériel annuel, suivi de la **mise en paiement** de la prime.



Service public de Wallonie | **SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**

3. Innovation et développement piscicole



Recherche appliquée et nouvelles opportunités en aquaculture

Par M. Dylan Colson et par le Professeur Carole Rougeot



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



Recherche appliquée et nouvelles opportunités en aquaculture

18/06/2026

Dylan Colson & Carole Rougeot



1. VannaWal

- Continuité du projet actuel Wallicrevette
- Projet déposé pour financement FEAMPA
- Durée de 3 ans
- Objectifs principaux :
 - Domestication des géniteurs (vs Hawaï)
 - Maîtriser la reproduction en RAS
 - Pro & pré-biotiques (immunité, survie, croissance)
 - Formation et accompagnement de jeunes entrepreneurs et de producteurs



Penaeus vannamei



2. SaRecircule

- Améliorer la résilience de la filière salmonicole wallonne face au réchauffement de l'eau et à la diminution des ressources en eau



- Focus sur des solutions adaptées au contexte aquacole wallon
 - Faible coût d'investissement
 - Complexité technique réduite
 - Besoins énergétiques modérés

- 3 axes de travail

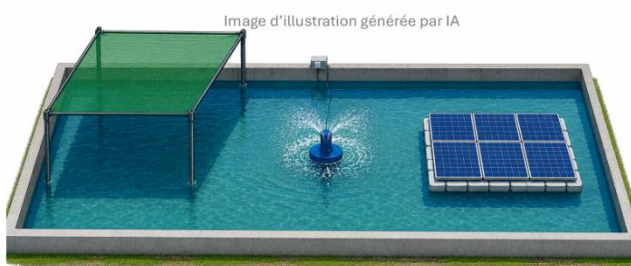
a) Température (T°)
 b) Oxygène dissous (O_2)

c) Economie d'eau (recirculation)



2. SaRecircule

A) Limitation du réchauffement de l'eau d'élevage (T°)



Ombrage



Brumisation



Aquavoltaics

- **Caractériser :**

- La proportion de surface optimale à ombrager
- Les matériaux les plus performants
- La hauteur optimale du dispositif
- La résilience face aux intempéries

- **Evaluer :**

- L'intégration de panneaux solaires
- La combinaison avec des systèmes de brumisation

- **Transférer** les résultats à l'échelle de production (pilote)



2. SaRecircule

B) Maintien de la concentration en oxygène dissous (O_2)

- Evaluation des $\neq$ moyens techniques en fonction :
 - De la température
 - Des systèmes d'ombrages
 - De la densité de poissons



- Aération mécanique
 - A pales
 - Aérateur de surface / Emulseur
 - Turbo-jet
- Oxygène pur
 - Cônes à oxygène
 - Plateforme à jets
 - Nanobulles
 - Tube en U



2. SaRecircule

C) Economie d'eau

Si la température (T°) et l'oxygène (O_2) sont maîtrisés $\rightarrow$ recirculation devient possible

➡ Développer des solutions de **recirculation partielle** adaptées aux contextes wallons

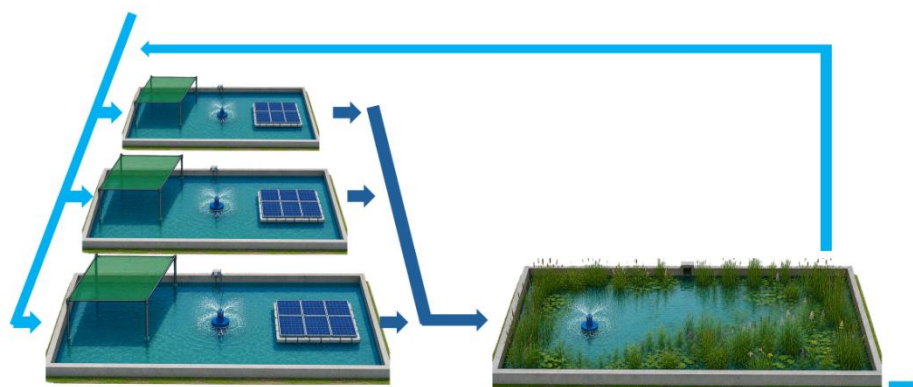


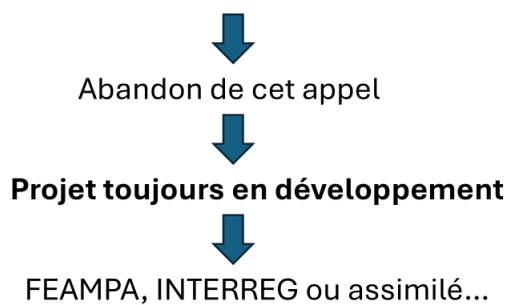
Image d'illustration générée par IA



2. SaRecircule

- Appel à projet Win2wal

- Temps de préparation trop court
- Nécessité de développer une innovation technologique



3. Infrastructures de recherche



1977



2011



2014



3. Infrastructures de recherche

2026 : Installation des infrastructures de recherche en cours



Ecloserie



RAS expérimental



RAS de stockage



Reproduction des crevettes

A venir

- Quarantaine
- Salle BFT -mer
- Salle BFT – eau douce
- Salle *flocponic*
- 3 salles polyvalentes

09/26 : début du déménagement des poissons

12/26 : fermeture définitive de Tihange...



Merci pour votre attention

18/06/2026



4. Promotion de la filière



Campagne promotionnelle 2026 de la filière aquacole



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2025



apaqw.be



Triptyque à destination des Pisciculteurs

Les points-clés du cahier des charges

Les engagements principaux



Pisciculture artisanale

- Savoir-faire reconnu
- Gestion à taille humaine
- Élevage semi-intensif
- Milieu de qualité



Respect du bien-être animal

- Densité modérée
- Eau de qualité
- Surveillance de tous les instants
- Croissance harmonieuse
- Limitation du stress



Traçabilité complète

- Suivi du cheptel
- Contrôle indépendant
- Certification annuelle

Rejoignez la filière de Qualité différenciée

- 1 Vérifiez l'adéquation de votre exploitation
- 2 Contactez Aquaculteurs de Wallonie ASBL
- 3 Réalisez l'audit initial
- 4 Obtenez votre certification
- 5 Commercialisez sous le label

Inspection annuelle par un organisme certificateur indépendant.

Ensemble, valorisons la truite wallonne

La Truite artisanale affinée est bien plus qu'un poisson : c'est la reconnaissance d'un métier, d'un territoire et d'un savoir-faire.



Contact
AQUACULTEURS DE WALLONIE ASBL
Alain Schoenbrodt
0476/77.19.87
alain.schoenbrodt51@gmail.com



VALORISEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE EN VOUS DIFFÉRENCIANT DU MARCHÉ DE MASSE. REJOIGNEZ LE LABEL RÉGIONAL QUALITÉ PLUS

Action transversale « Viande de chez nous » : barbecue annuel

- ✓ Evènement de réseautage
- ✓ Mise en valeur de l'image de l'élevage
- ✓ Les journalistes et les influenceurs sont invités
- ✓ Evènement familial et convivial composé uniquement de produits locaux en présence des producteurs





Triptyque à destination des Pisciculteurs

POURQUOI FAIRE LABELLISER LA TRUITE ARTISANALE AFFINÉE ?

Mieux valoriser votre production.
Le label permet de sortir de la concurrence basée uniquement sur le prix.

- Prix construit avec le pisciculteur.
- Reconnaissance d'une qualité supérieure.
- Mise en avant de la production locale wallonne.
- Fidélisation de la clientèle.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Les consommateurs recherchent aujourd'hui :

Le label permet de sortir de la concurrence basée uniquement sur le prix.

- Des produits locaux
- Le bien-être animal
- Une alimentation saine
- Des circuits courts
- Une traçabilité claire

Le label apporte une réponse concrète à ces attentes.

La qualité différenciée c'est 35 jours minimum d'affinage

Les truites bénéficient d'une phase d'affinage dédiée, qui améliore leur qualité finale.

Ce qui rend cette truite différente

ÉLEVAGE

→ 35 JOURS D'AFFINAGE

PRODUIT PREMIUM

Une alimentation spécifique

Résultats :

- Meilleure valeur nutritionnelle
- Produit différencié
- Bénéfices reconnus pour la santé humaine

OMÉGA 3

Aliment riche en oméga-3 (EPA et DHA).



Truite artisanale affinée

- ✓ Communication et Promotion du nouveau label de qualité différenciée
- ✓ Production QD significative
- ✓ Disponibilité des produits





Visites d'écoles hôtelières

- ✓ Rencontres sur le terrain entre écoles hôtelières et producteurs
- ✓ Les élèves partent le temps d'une journée découvrir le métier d'éleveur dans différents types d'élevage



Matériel de promotion et de communication

En cours de réalisation



Pic dégustation



Serviette de dégustation



Tablier dégustation

A réaliser



Sac isotherme redimensionné



Sanitaire



Suivi sanitaire de la Filière aquacole wallonne

Par Le Dr. Arnaud Collard



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026

Université de Liège

Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie

Suivi sanitaire de la Filière aquacole wallonne

État d'avancement · Ce que nous faisons · Ce que nous souhaitons développer

Arnaud Collard | Camille Janssens

Projet D65-7520 – Subvention Région Wallonne – 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026

23^e Assemblée sectorielle d'Aquaculture – Juin 2026



Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

Encadrement technique et sanitaire des productions piscicoles wallonnes

Arnaud Collard & Camille Janssens — ULiège, Faculté de Médecine Vétérinaire, Immunologie & Vaccinologie

Terrain & accompagnement sanitaire

- Visites en piscicultures wallonnes (24 à ce jour)
- Accompagnement sanitaire individualisé
- Conseils techniques et de biosécurité
- Gestion des mortalités et problèmes zootechniques
- Analyses d'eau sur site (Aquaspin Meter)
- Veille technologique & foires internationales
- Développement du réseau professionnel

Développement du laboratoire de diagnostic

- Cultures cellulaires (EPC, CHH1, CHSE)
- Bactériologie & antibiogrammes
- Développement qPCR IHNV / VHSV
- PCR environnementale sur eau de pisciculture
- Stock thérapeutique opérationnel
- Analyse phylogénétique des souches wallonnes

Projet financé par la Région wallonne – 2 ans (2025-2026) – Faculté de Médecine Vétérinaire, ULiège

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ

Visites terrain & Accompagnement sanitaire

24 piscicultures visitées en Wallonie depuis octobre 2025

24

piscicultures
visitées

9

suivis sanitaires
approfondis

1

cas IHNV géré
(06/05/2026)

Ce que couvrent nos visites

- Accompagnement sanitaire individualisé
- Conseils techniques et de biosécurité
- Gestion des mortalités
- Problèmes zootechniques et bonnes pratiques d'élevage
- Analyses d'eau sur site (Aquaspin Meter)

Extension envisagée du réseau

- Fédérations de pêche (12 agréées en Wallonie)
- Pêcheries privées (truites, carpodromes)
- Animaleries spécialisées en poissons
- Analyses eau réglementaires via CEBEDEAU (NH₃, PO₄, NO₃, MES, PFAS...)

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ



Développement du laboratoire de diagnostic

Capacités diagnostiques en construction progressive

Cultures cellulaires

Stabilisées

- Lignées EPC, CHH1, CHSE opérationnelles
- Master bank & working bank constituées
- Protocoles ajustés et stabilisés

Bactériologie

Fonctionnelle

- Méthodes finalisées (Dr Damien Thiéry)
- Antibiogrammes en structuration
- Agrément prévu pour 2027

PCR / Virologie

En cours

- qPCR IHN/VHSV en développement
- Contrôle positif (plasmides) en production
- PCR environnementale sur eau de pisciculture

Stock thérapeutique

Opérationnel

- Oxytétracycline, fluméquine, florfenicol...
- Fonctionnement via DAF + ordonnances vétérinaires
- Statut VAMREG : en attente

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ

Veille technologique & Réseau professionnel

Ancrage international · Partenariats · Mises en relation

Foires internationales (hors financement convention)

AquaNor – Norvège, août 2025

LACQUA – Chili, nov. 2025

Aquasur – Puerto Montt, mars 2026

Seafood Expo Global – Barcelone, avr. 2026

Aquaponia – France, 2026

Constat clé : La truite fumée représente un marché en croissance de ~4%/an. Les producteurs français maîtrisent bien le segment à valeur ajoutée.

Veille scientifique

PubMed · ScienceDirect · Journal of Fish Diseases · Salmon Business · IntraFish · EAAP (membre)

Partenaires & contacts noués

PatoGen (Norvège)

Diagnostic moléculaire, conseil épidémiologique

Faivre (France)

Équipements piscicoles – future intervention possible

VodalQ

Identification individuelle (PIT-tags / RFID)

Ikra Dąbie (Pologne)

Écloserie œufs embryonnés truite

Ifremer / Anses

Spécialiste NHI/IHN et SHV/VHSV – contact via EAAP

CEBEDEAU (Liège)

Analyses eau – partenariat actif

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ



Gestion d'un cas IHNV & Communication sanitaire

Suivi sanitaire · Confirmation AFSCA / Sciensano · Réflexion sectorielle

⚠ Cas IHNV positif confirmé – Prélèvements du 06/05/2026 – Confirmation Sciensano

Contexte & gestion du cas

- Mortalité importante sur alevins récemment introduits
- Confirmation positive

Ce que ce cas révèle

- Pas de partage actif de l'information aux pisciculteurs voisins
- Circuits de notification AFSCA – éleveurs insuffisamment fluides
- Rôle potentiel de l'ULiège comme relais d'alerte sectorielle – en lien avec l'AFSCA

Ce que nous souhaitons améliorer

Alerte rapide

En cas de résultat positif : information rapide à Bertrand Hoc (Collège), au Président des pisciculteurs (A. Schoonbroodt) et au Service de la Pêche

Anonymat préservé

Sans révéler l'identité de l'exploitant – message d'alerte de vigilance sectorielle

PCR environnementale

Détecter la présence virale dans l'eau avant l'apparition de signes cliniques – outil de surveillance précoce

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ

Ce que nous souhaitons développer

Axes de développement prioritaires pour la suite du projet et au-delà

1

PCR environnementale

Détecter IHNV/VHSV directement dans l'eau avant l'apparition de symptômes. Surveillance non invasive et précoce applicable à l'ensemble des sites visités.

2

Formation biosécurité

Formation destinée aux pisciculteurs wallons, prévue le 18 septembre 2026. Bonnes pratiques, gestion des introductions, protocoles d'alerte.

3

Extension du réseau supervisé

Fédérations de pêche (12 agréées), pêcheries privées, animaleries. Élargir le périmètre d'action du centre de suivi sanitaire.

4

Analyse phylogénétique des souches belges

Séquencer les isolats wallons (gène G) et les positionner par rapport aux souches françaises, italiennes et allemandes. Comprendre la transmission épidémiologique.

5

Site web & communication pisciculteurs

Outil simple, accessible à tous les détenteurs de poissons. Numéro dédié déjà actif : **0491412658**
Newsletter thématique.

6

Prospective : vaccination NHI / SHV

Aucun vaccin commercial disponible en UE. L'équipe constitue une banque de données et une expertise croissante sur IHNV/VHSV, ouvrant la voie à un développement vaccinal.

ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire – Immunologie & Vaccinologie | Projet D65-7520 | Juin 2026

ULIÈGE
UNIVERSITÉ



En résumé

- ✓ 24 piscicultures wallonnes visitées, accompagnement sanitaire actif
- ✓ Laboratoire en construction : bactériologie opérationnelle, virologie/PCR en cours
- ✓ Réseau international consolidé (PatoGen, Faivre, Ifremer, CEBEDEAU...)
- ✓ Gestion d'un cas IHNV – réflexion engagée sur la communication sectorielle
- ▶ PCR environnementale · Formation biosécurité (sept. 2026) · Extension du réseau
- ▶ Prospective : vaccination NHI/VHS – expertise en cours de constitution

Contact : 0491412658 · **Arnaud Collard** · ULiège – Faculté de Médecine Vétérinaire



Fonds piscicole et halieutique



Plan de Gestion Piscicole et Halieutique

- **But** : mieux protéger les poissons et les rivières, en améliorant les habitats, les populations et la gestion de la pêche.
 - **Réalisation** : diagnostic de la situation, fixation des objectifs et des actions prioritaires
(ex. empoissonnement, protection des migrateurs, sensibilisation des pêcheurs).
 - **Gestion** : par sous-bassin, 1er plan= La Lesse
- **Le service de la pêche insiste pour que les pisciculteurs soit partie prenante dans l'élaboration des plans de gestion**



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

MP Empoisonnement 2026

- Budget similaire 2025
 - Marché prévu septembre 2026
 - Déversement 2027
 - Visite de contrôle
 - Retour des agents
 - Retours des Pisciculteurs
- Révision de modalités pratiques (tableau de cotation en l'absence de certains critères, homogénéité de traitement...)

Étiquettes de lignes	Somme de Budget TVAC
Truite	197 134
Truite arc-en-ciel	64 363
Truite fario	132 771
Poisson d'étang	198 552
Brème	16 800
Brochet	34 202
Carpe commune	23 735
Gardon	65 074
Goujon	2 000
Ide mélanote	4 600
Perche	23 220
Rotengle	2 000
Tanche	25 921
Vairon	1 000

A finaliser



Service public de Wallonie | SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement



FEAMPA



Rachel SUNDAR RAJ



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



FEAMPA



Calendrier

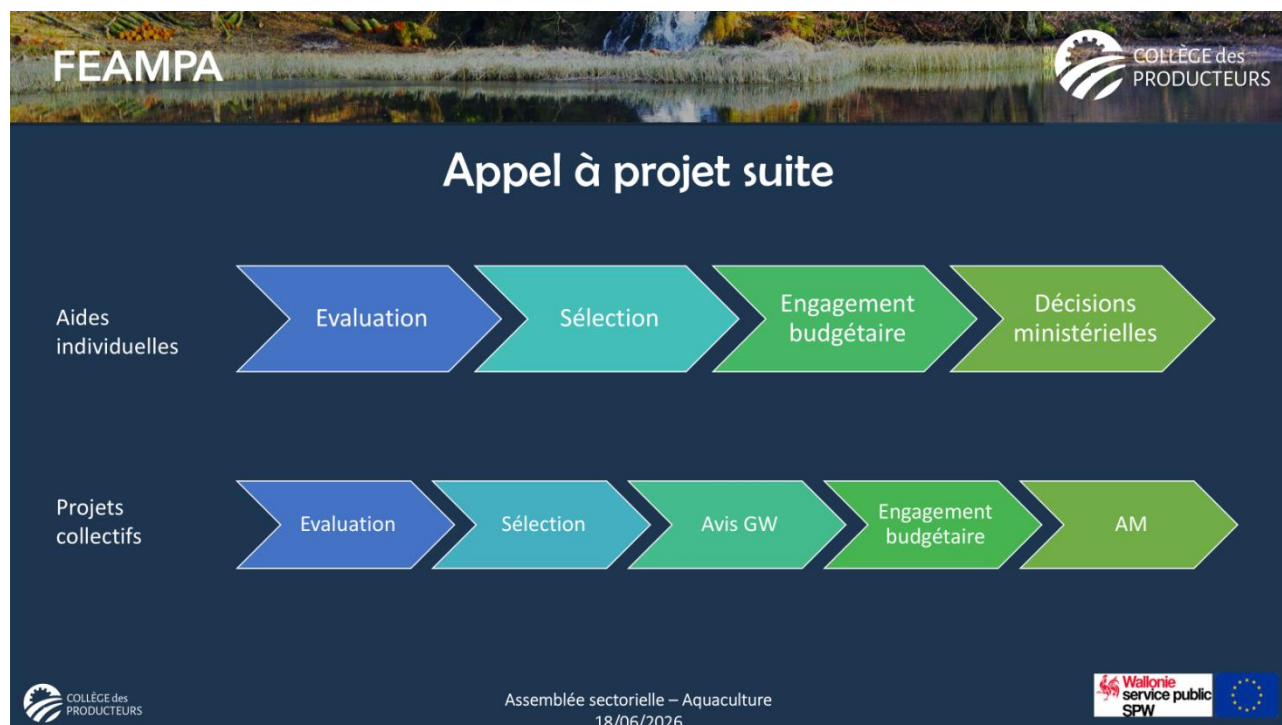
2026

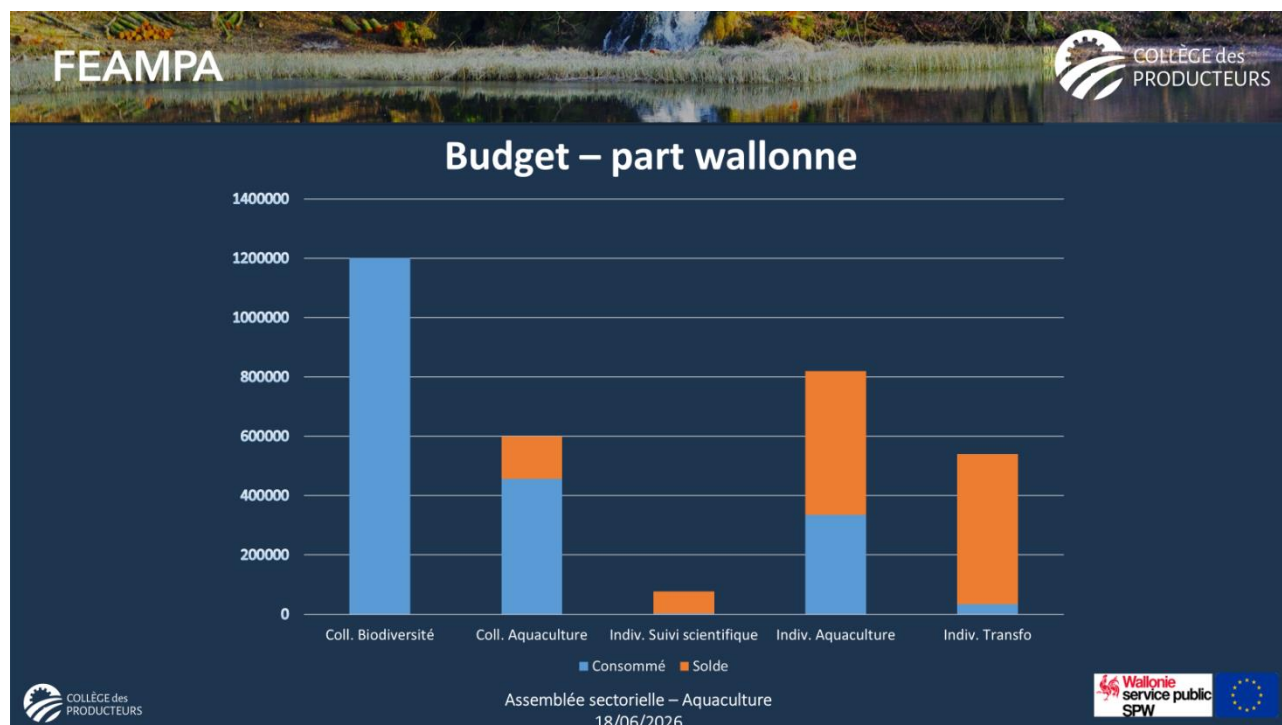
- Séance d'info – 19/03/26
- Appel à projet – 01/04/26 au 08/05/26
 - Biodiversité : 4
 - Collectif aquaculture : 4
 - Investissement aquaculture : 4



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026







FEAMPA  COLLÈGE des PRODUCTEURS

Calendrier

2026

- Séance d'info – 19/03/26
- Appel à projet – 01/04/26 au 08/05/26

2027

- Appel ? Selon décision de la Ministre Dalcq

2028

- Nouvelle programmation

Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



FEAMPA



Enquête



Aussi par mail
ou par
téléphone !

feamp.arne@spw.wallonie.be
081/649.448

Fin le 30 juin



Assemblée sectorielle – Aquaculture
18/06/2026



FEAMPA SoCoPro



Projet de Soutien à la formation en Aquaculture

Porteur du projet : Collège des Producteurs

3 axes prioritaires :

- ✓ Développer une **formation professionnelle** qualifiante en **Aquaculture**
- ✓ Assurer une **formation continuée** des Pisciculteurs
- ✓ Développer une **formation grand public** en **Aquaponie**





Formation chef d'Aquaculteur

La première année de la formation professionnelle en Aquaculture en Wallonie

- ✓ **Formation professionnelle en alternance** proposée par l'IFAPME
- ✓ **250 heures de cours théorique** (1jour/semaine)
- ✓ **250 heures de pratique professionnelle** en pisciculture
- ✓ **Une Formation élaborée par des professionnels du secteur pour former de futurs professionnels**



COLLÈGE des
PRODUCTEURS



IFAPME



Cours théoriques

La première année de formation professionnelle en Aquaculture

- ✓ **250 heures de cours théoriques** (1 jour par semaine)
- ✓ **10 formateurs** représentatifs de la diversité de la filière
- ✓ **14 visites** : 7 piscicultures, 2 ateliers de transformations, 2 centres de recherches, musée des aquariums de Liège, contrat de rivière Lesse, station d'épuration.





Stage de pratique Professionnelle

La première année de formation professionnelle en Aquaculture

- ✓ **8 piscicultures agréées** pour les stages professionnels
- ✓ **10 stages de pratique professionnelle réalisés soit 2500 heures de stage** prestées au sein des piscicultures
- ✓ **Un stage d'Erasmus** obtenu



Promotion de la formation

- ✓ **Stand d'Aquaculture aux portes ouvertes de l'IFAPME de Libramont le 24 juin !!!**





Promotion de la formation

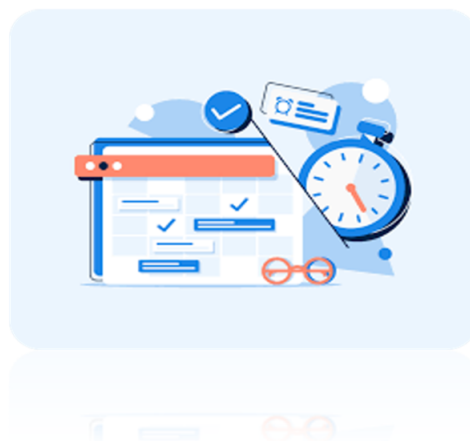
- ✓ **Flyer de promotion** : Devenez Chef d'Entreprise Aquaculteur !
- ✓ **Publics cibles** : Magasins de pêche, d'aquariophilie et animaleries



Mise en œuvre de la deuxième année de la formation Aquaculteur

En cours :

- **Identification** des formateurs
- **Attribution** des cours
- **Planification** des cours





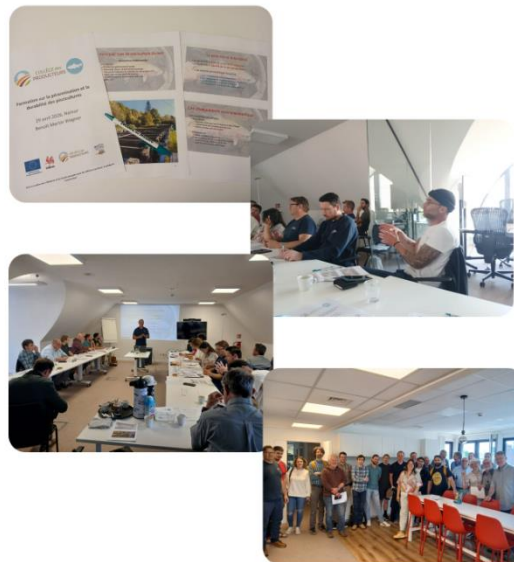
Formation continue des Aquaculteurs

Pérennisation et durabilité des piscicultures

- ✓ **Formation ciblée**
- ✓ **Analyse technique des exploitations**
- ✓ **Adaptation et solutions**
- ✓ **Transmission d'expertise terrain**



Benoît Martin Wagner



Formation continue des Aquaculteurs

Voyage d'étude en Allemagne

- ✓ **Visites techniques de 6 piscicultures** de référence en Rhénanie, Hesse et Rhénanie-Palatinat.
- ✓ **Échanges de savoir-faire** sur la recirculation, la gestion de l'eau et la diversification.
- ✓ **Réflexions collectives** sur le bien-être animal, l'innovation et l'adaptation socio-économique.
- ✓ **Renforcement des compétences et du réseau**





Aquaponie

Formation de base en aquaponie

- ✓ **4 sessions** de formation
- ✓ **Création** de supports de formation
- ✓ Objectif de **80 apprenants** atteint
- ✓ **70 apprenants** sur liste d'attente
- ✓ **Réflexion** sur la pérennisation de la formation



Nouveau projet FEAMPA – SoCoPro



Assurer la continuité du développement et du redéploiement de la filière aquacole wallonne !

Objectifs :

- **Cartographier** les ressources aquacoles régionales
(Identification des sites, états des lieux, potentiel de production, ...)
- **Initier et appuyer** le développement de nouveaux projets aquacoles
(Pérenniser les modèles de productions, faciliter la transition et encourager l'innovation)
- **Aider** à l'installation de nouveaux pisciculteurs
- **Vulgariser** les démarches administratives
(Simplifier l'accès à l'information administrative)
- **Soutenir** la diversification des productions aquacoles
- **Renforcer** les compétences techniques et commerciales de la filière





Merci de votre attention